



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

PLAN MERCREDI

Ville de CACHAN

2026-2028

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Périmètre et cadre du PEDT | 4 |
| 1.1 | Collectivité territoriale et correspondantes du PEDT | 4 |
| 1.2 | Durée du PEDT | 4 |
| 1.1 | Du Projet Educatif Local vers le Projet Educatif de Territoire – Plan Mercredi 7 | |
| 1.2 | Ressources et acteurs du territoire | 10 |
| 1.2.1 | Les locaux de la petite enfance | 10 |
| 1.2.2 | Les locaux scolaires, péri et extrascolaires | 10 |
| 1.2.3 | Les activités déployées sur le temps scolaire | 10 |
| 1.2.4 | Le programme de réussite éducative..... | 12 |
| 1.2.5 | Les accueils péri et extrascolaires | 12 |
| 1.2.6 | L'accueil des enfants en situation de handicap:..... | 13 |
| 1.2.7 | Les projets parentalité : | 13 |
| 1.2.8 | Les ressources sportives | 15 |
| 1.2.9 | Les ressources culturelles | 17 |
| 1.2.10 | Les Centres Socioculturels | 19 |
| 2 | Organisation et Fonctionnement..... | 20 |
| 3.1 | Semaine scolaire : la journée d'un enfant Cachanais | 20 |
| 2.1.1 | La journée type en maternelle | 20 |
| 2.1.2 | La journée type en élémentaire | 20 |
| 3.2 | L'encadrement des activités périscolaires et extrascolaires | 24 |
| 3.3 | Modalités d'inscription et d'information aux familles | 25 |
| 3 | Bilan PEDT 2023-2026 | 26 |
| 3.1 | Quelques chiffres..... | 26 |
| 3.2 | Bilan qualitatif | 27 |
| 4 | Intentions éducatives du nouveau PEDT | 30 |
| 4.1 | Concertation auprès des enfants, des adolescents | 30 |
| 4.1.1 | Concertation auprès des adolescents du mois de janvier, au mois de février 2025..... | 30 |
| 4.1.2 | Concertation auprès des enfants des accueils de Loisirs du mois d'avril au mois de juin 2025. | 31 |

| | |
|--|-----------|
| (Voir dossier complet en annexe avec les éléments sur la méthodologie , l'analyse des résultats et les conclusions avec les documents graphiques.) | 31 |
| Une vision claire : un lieu joyeux, libre et bienveillant..... | 33 |
| 4.1.3 Concertation des parents d'élèves et des acteurs et partenaires du territoire. 34 | |
| 4.1.4 Concertation avec les partenaires de la réussite scolaire | 35 |
| 4.1.5 Les instances de concertation permanentes : lieux d'échanges et de validations des projets autour des enfants..... | 36 |
| 5 Axes de travail confirmés du PEDT | 37 |
| 5.1 Objectifs renouvelés et étendus de la politique éducative | 37 |
| 5.2 De nouvelles orientations le PEDT 2026-2028 : | 38 |
| 5.2.1 Posture éducative de l'adulte..... | 38 |
| Développer la cohérence éducative, construire la coéducation | 40 |
| Favoriser les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté | 50 |
| 5.3 Orientations des établissements scolaires..... | 54 |
| 6 Instances du Projet Educatif De Territoire : le Comité de pilotage | 54 |
| 7 Evaluation | 55 |
| 8 Annexes : | 55 |

1 Périmètre et cadre du PEDT

1.1 Collectivité territoriale et correspondantes du PEDT

Ville de Cachan

Hôtel de Ville de Cachan
8 rue Camille Desmoulins
94234 Cachan Cedex

Séverine Vieux (Directrice Action Educative)
Delphine Vermiller (Directrice Générale Adjointe des Services – Population, Loisirs)

Hôtel de Ville,
8 rue Camille Desmoulins
94234 Cachan Cedex
01.49.69.69.23 / 01.49.69.17.92
severine.vieux@ville-cachan.fr / delphine.vermiller@ville-cachan.fr

1.2 Durée du PEDT

Le PEDT renouvelé concerne la période 2026-2028.

Description du territoire concerné

La ville de Cachan se situe au Sud de Paris, dans le département du Val de Marne et fait partie du territoire du Grand-Orly-Seine-Bièvre (GOSB). Elle occupe un quadrilatère relativement homogène de 2 kilomètres par 2 kilomètres, délimité à l'Ouest par la RD920, à l'Est par l'autoroute A6 et au Nord par un aqueduc.

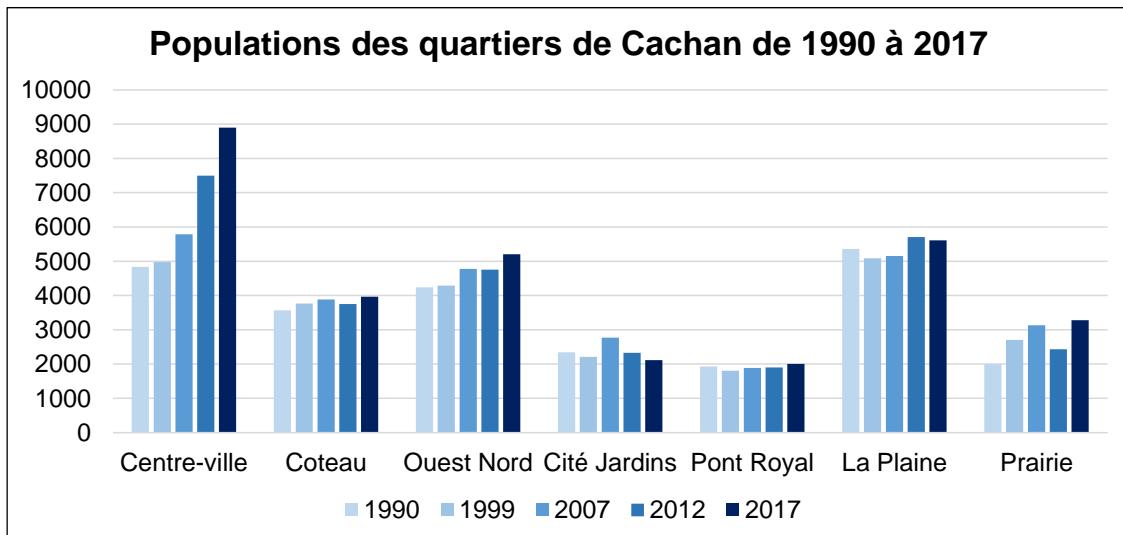
Cachan est desservie par le RER B et le sera à partir de 2025 par la nouvelle ligne 15 sud du Grand Paris Express ; 6 lignes de Bus Ratp (184, 187, 162, 197, 297, 186) desservent la ville ainsi que le réseau Valouette.

Le territoire du GOSB est composé de 24 communes : Ablon-sur-Seine, Arcueil, Athis-Mons, Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, le Kremlin-Bicêtre, l'Haÿ-les-Roses, Morangis, Orly, Paray-Vieille-Poste, Rungis, Savigny-sur-Orge, Thiais, Valenton, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Viry-Châtillon et Vitry-sur-Seine. C'est le 2^e plus grand territoire de la Métropole, après Paris, avec 680 000 habitants.

Ce territoire est administré par un « conseil de territoire », comprenant 92 conseillers territoriaux, dont 23 conseillers métropolitains. Grand Orly Seine Bièvre, comme les autres établissements publics territoriaux de la Métropole, exerce une dizaine de compétences auparavant assurées par les villes ou leurs intercommunalités : aménagement, développement économique, habitat, assainissement et eau, gestion des déchets ménagers et assimilés, plan climat-air-énergie, PLUi, politique de la ville, action sociale d'intérêt territorial, équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial.

Les nouvelles populations légales au 1er janvier 2025, sont en légère augmentation à Cachan : **30 710** habitants pour **30 526** en 2022.

Un zoom sur chaque quartier de la ville permet de constater des disparités dans l'évolution démographique : alors que la Cité Jardins a perdu près de 10 % de sa population entre 1990 et 2017 (en notant qu'elle avait pourtant connu une nette augmentation entre 1999 et 2009, comme cela a été relevé dans l'ABS 2013) et que les quartiers de La Plaine et de Pont Royal ont augmenté mais très faiblement, la Prairie et le Centre-ville ont très fortement augmenté.



Environ 2 300 personnes s'installent ou quittent Cachan chaque année, les ¾ d'entre elles sont âgées de moins de 40 ans. Compte tenu de la forte présence d'écoles et logements étudiants à Cachan, on peut estimer qu'il s'agit en grande partie des étudiants.

Cachan est une ville jeune du fait notamment de la présence des étudiants sur son territoire.

La Ville de Cachan comprend sur son territoire :

- 12 643 résidences principales (DGFIP) ;
- 5 101 logements sociaux (inventaire de la DRIHL au 1er janvier 2021),

soit un taux de logement social, au sens de l'article 55 de la loi SRU, de 40%.

Cachan dans le cadre du contrat de ville de l'ex Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre 2015-2020 et prolongé jusqu'en 2022, disposait d'un quartier au titre de la géographie prioritaire qui était celui de la Cité Jardins.

Depuis 2024, le quartier de La Plaine a été classé en « quartier prioritaire » dans le cadre du Contrat de ville territorial « Engagements quartiers 2030 » du Grand-Orly Seine et Bièvre.

Ce quartier a 2 594 habitants dont 14% représentant les 16-25 ans non scolarisés et sans emploi, et 35.3% de la part des familles sont monoparentales. 98% des ménages sont locataires.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2022

| Âge | Hommes | % | Femmes | % |
|-----------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| Ensemble | 15 068 | 100,0 | 15 458 | 100,0 |
| 0 à 14 ans | 2 729 | 18,1 | 2 430 | 15,7 |
| 15 à 29 ans | 4 437 | 29,4 | 3 566 | 23,1 |
| 30 à 44 ans | 2 785 | 18,5 | 3 034 | 19,6 |
| 45 à 59 ans | 2 559 | 17,0 | 2 701 | 17,5 |
| 60 à 74 ans | 1 732 | 11,5 | 2 169 | 14,0 |
| 75 à 89 ans | 739 | 4,9 | 1 220 | 7,9 |
| 90 ans ou plus | 89 | 0,6 | 338 | 2,2 |

Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.

La Ville de Cachan dépend de la première circonscription qui regroupe les villes de Cachan et L'Hay les Roses. Elle dispose de 6 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires publiques. Les effectifs pour l'année scolaire 2025/2026 sont les suivants :

| Les écoles maternelles | | Les écoles élémentaires | | TOTAL |
|-------------------------------|------------|--------------------------------|--------------|--------------|
| Belle Image | 174 | Belle Image | 283 | 458 |
| Carnot | 97 | Carnot | 176 | 371 |
| Coteau | 175 | Coteau | 346 | 521 |
| La Plaine | 210 | La Plaine | 348 | 551 |
| Paul Doumer | 138 | Paul Doumer | 324 | 485 |
| Pont Royal | 92 | | | 98 |
| TOTAL | 902 | TOTAL | 1 477 | 2 379 |

Evolution des effectifs :

| Ensemble maternelles et élémentaires | 2017/2018 | 2018/2019 | 2019/2020 | 2020/2021 | 2021/2022 | 2023/2024 | 2024/2025 | 2025/2026 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2717 | 2683 | 2651 | 2612 | 2484 | 2427 | 2422 | 2379 |
| <i>Variation sept/sept</i> | <i>-22</i> | <i>-34</i> | <i>-32</i> | <i>-39</i> | <i>-128</i> | <i>-57</i> | <i>-5</i> | <i>-43</i> |
| <i>Evolution sept/sept</i> | <i>-0,8%</i> | <i>-1,3%</i> | <i>-1,2%</i> | <i>-1,5%</i> | <i>-5,2%</i> | <i>-2,3%</i> | <i>-0,2%</i> | <i>-1,8%</i> |
| Ecole maternelles | | | | | | | | |
| | 1097 | 1044 | 1055 | 987 | 963 | 944 | 914 | 902 |
| <i>Variation sept/sept</i> | <i>13</i> | <i>-53</i> | <i>11</i> | <i>-68</i> | <i>-24</i> | <i>-19</i> | <i>-30</i> | <i>-12</i> |
| <i>Evolution sept/sept</i> | <i>1,20%</i> | <i>-5,1%</i> | <i>1,0%</i> | <i>-6,9%</i> | <i>-2,5%</i> | <i>-2%</i> | <i>-3,3%</i> | <i>-1,3%</i> |
| Ecole élémentaires | | | | | | | | |
| | 1620 | 1639 | 1596 | 1625 | 1521 | 1483 | 1508 | 1477 |
| <i>Variation sept/sept</i> | <i>-35</i> | <i>19</i> | <i>-43</i> | <i>29</i> | <i>-104</i> | <i>-38</i> | <i>25</i> | <i>-31</i> |
| <i>Evolution sept/sept</i> | | | <i>1,2%</i> | <i>-2,7%</i> | <i>1,8%</i> | <i>-6,8%</i> | <i>-3%</i> | <i>1,7%</i> |

Les collèges et lycée à Cachan partenaires :

Le Collège Paul Bert, 2 rue Amédée Picard : 549 élèves en 2025-2026

Le Collège Victor Hugo, 78 avenue du Président Wilson 462 élèves en 2025-2026

Le Lycée de Cachan, 63 avenue du Président Wilson compte 2412 élèves pour la rentrée 2025-2026

1.1 Du Projet Educatif Local vers le Projet Educatif de Territoire – Plan Mercredi

Conjuguant depuis de nombreuses années des convictions humanistes au service d'un territoire, la ville de Cachan s'est engagée au-delà de ses obligations légales et avec l'ensemble des acteurs de la ville dans une politique éducative afin d'accompagner l'enfant dès son plus jeune âge.

Cette démarche collective a vocation à lutter contre les inégalités en mettant en œuvre des actions complémentaires au temps scolaire pour favoriser la réussite scolaire, et au-delà des actions qui accompagnent l'enfant, le jeune tout au long de son parcours de vie.

Une première formalisation de ces intentions éducatives a été faite en mars 2002 avec le Projet Educatif Local (PEL).

Il s'agissait déjà d'élargir les questions éducatives au-delà du champ scolaire en prenant en compte la pluralité des acteurs, des usagers et des actions mises en œuvre ; il comportait trois axes principaux :

- donner à chaque citoyen en devenir, la possibilité d'être acteur de son parcours et de sa formation ;
- répondre de façon collective aux besoins de solidarité et réduire les inégalités en traitant de façon adaptée les demandes précises d'élèves socialement défavorisés ;
- résoudre simultanément les difficultés éducatives et celles de la vie collective liées à la délinquance, la dégradation des espaces.

Le PEL organisait et structurait les actions des divers acteurs publics à destination des enfants de 0 à 16 ans. Plusieurs champs avaient été privilégiés :

- L'apprentissage des différences et de la solidarité
- L'éveil culturel et artistique
- L'éveil à la citoyenneté
- Le rôle de l'éducation physique et sportive dans la sociabilité et la citoyenneté
- La maîtrise de l'informatique

Le travail mené à travers ce PEL a servi de base à l'élaboration du premier Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour les années 2014/2016.

Le PEDT élaboré dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement, avait permis de recenser l'ensemble des dispositifs existants et mis en œuvre sur le territoire et définit 3 axes de travail communs aux acteurs éducatifs, afin de considérer l'ensemble des temps de vie d'un enfant au cours de la journée, tout en respectant les champs de compétences de chacun et en instaurant les conditions d'une continuité d'accueil globale, cohérente et partagée, au service de chaque enfant et durant toute l'année scolaire.

Trois axes de travail avaient été posés, à savoir :

Axe 1 : Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités, et tendre à respecter son rythme ;

Axe 2 : Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération ;

Axe 3 : Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale.

Les intentions éducatives de la ville étaient alors déclinées de la manière suivante :

a) Développer la cohérence éducative, construire la coéducation

- Harmoniser les postures et les finalités éducatives entre tous les acteurs.
- Structurer et outiller les partenariats ville, éducation nationale, associations, institutions.
- Articuler et rendre lisibles les offres périscolaires et extra scolaires.

b) Renforcer la continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire

- Faciliter les transitions entre le milieu familial, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence.
- Créer les conditions de la participation de toutes les familles.
- Soutenir, accompagner les familles et les enfants en difficulté.

c) Favoriser les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté

- Ouvrir les enfants, les jeunes au monde et à sa compréhension, au fonctionnement des institutions.
- Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, de la démocratie, et la mise en place de projet à intérêt collectif.
- Garantir à tous, l'accès aux ressources éducatives du territoire.

Suite aux évaluations menées à l'issu de cette première période, le PEDT 2016-2019 renouvelait les engagements forts de la politique éducative. Au cours de cette période, la ville de Cachan a souhaité, sur la base d'une large consultation des familles, revenir à la semaine de 4 jours en septembre 2018.

Une dernière version du PEDT-Plan mercredi a ainsi été élaborée pour la période 2018-2021, prolongée par avenir sur l'année 2022.

La version 2023-2025 du PEDT-Plan mercredi a été enrichie et ajustée aux besoins des familles et des enfants compte tenu notamment des retours d'expériences de ces dernières années liées à la crise COVID. Ces projets proposés dans le quartier politique de la ville sont maintenus sur la prochaine version 2026-2028, certains sont proposés dans d'autres quartiers en particulier les actions autour de l'aide à la parentalité.

On observe des publics qui cumulent les difficultés dans le nouveau quartier QPV de la ville depuis 2024, la Plaine. Un quartier qui est marqué par un taux important de familles monoparentales, 35.3%, et de revenus faibles et des jeunes en difficultés scolaires sans emploi.

- **Une vulnérabilité des mineurs** marquée à La Plaine. En effet, si 1.6 enfant sur 10 sont considérés comme vulnérable à Cachan, on passe à 3,2/10 pour le quartier de la Plaine.
- **Des revenus faibles.** Un revenu médian de 1 391€ pour la Plaine mais qui cache d'autres chiffres plus inquiétants : 33% de la population vit sous le seuil de pauvreté avec un taux de chômage de 21.7%.

- **Types de ménages** : 35.3% de familles monoparentales pour le Plaine contre 10% pour le territoire Ville.
- **Un niveau de formation peu élevé.** 14% des 16-25 ans sont non scolarisés et sans emploi, 37.2% de la population du quartier de la Plaine est sans diplôme contre 15.9% dans la ville, et 10.2% au niveau national.
- **Une part importante des emplois précaires** : 15,8% des emplois occupés sont précaires contre 13,8% au niveau national. Cette part est d'autant plus conséquente pour les femmes (18,1%) et les personnes de nationalité étrangère (35,4%).
- **Une fracture numérique qui se creuse au niveau des quartiers.** En effet, l'indice de rupture face au numérique est plus favorable à Cachan (14 contre 15 au niveau national). Cependant, il est de 17 pour Cité Jardins et 19 pour la Plaine.
- **Des disparités sur le volet de l'accès aux droits.** L'indice de besoin en numérique pour l'accès aux droits est plus favorable à Cachan (6 contre 9 au niveau national). Mais il est de 12 pour Cité Jardins et 10 pour la Plaine.

L'indice de position sociale : la construction de l'IPS a été motivée essentiellement par le besoin de disposer d'une variable quantitative permettant de décrire un groupe d'élèves, d'un point de vue socio-économique et culturel. L'IPS est largement diffusé et exploité par différents acteurs du système éducatif, dans une optique de description du contexte socio-économique des établissements scolaires.

| ECOLE | | | | | | |
|----------|-----------------|---------|--------|-----------------------|-----|-------|
| UAI | CIRCONSCRIPTION | COMMUNE | TYPE | NOM | QPV | IPS |
| 0940406F | CACHAN | CACHAN | MATER | CARNOT | | 133,9 |
| 0940556U | CACHAN | CACHAN | MATER | LA PLAINE | QPV | 98,2 |
| 0940515Z | CACHAN | CACHAN | MATER | LE COTEAU | | 135,3 |
| 0940421X | CACHAN | CACHAN | MATER | PAUL BERT BELLE IMAGE | | 125,6 |
| 0940498F | CACHAN | CACHAN | MATER | PAUL DOUMER | | 97,7 |
| 0941206A | CACHAN | CACHAN | MATER | PONT ROYAL | | 97,7 |
| 0940244E | CACHAN | CACHAN | 1ELEM1 | BELLE IMAGE | | 125,6 |
| 0941501W | CACHAN | CACHAN | 1ELEM1 | CARNOT | | 133,9 |
| 0940555T | CACHAN | CACHAN | 1ELEM1 | LA PLAINE | QPV | 98,2 |
| 0941130T | CACHAN | CACHAN | 1ELEM1 | LE COTEAU | | 135,3 |
| 0941129S | CACHAN | CACHAN | 1ELEM1 | PAUL DOUMER | | 97,7 |

A Cachan, l'IPS met en avant la fragilité sociale des écoles de la Plaine, Paul Doumer et Pont Royal toutes situées dans la partie sud de la ville.

La Ville reste attentive auprès de ces établissements pour renforcer les actions autour de l'aide à la parentalité, le soutien à la réussite scolaire et aux divers projets proposés par les équipes éducatives.

Ces éléments d'analyse de la situation des familles à Cachan permettent à la Municipalité de projeter et cibler les actions en réponse aux nouveaux besoins des habitants.

Les déploiements, ajustements, adaptations aux besoins des familles ont conduit la ville à davantage mutualiser et rendre flexibles les diverses offres proposées notamment à destination des plus fragiles.

Pour cela la Ville peut compter sur des ressources propres et un fort maillage du territoire et des acteurs décrits ci-dessous.

1.2 Ressources et acteurs du territoire

1.2.1 Les locaux de la petite enfance

La ville de Cachan dispose de 3 crèches municipales, d'un LAEP et d'un Relais de la petite enfance (guichet unique depuis 2024). Cette offre d'accueil est complétée par 2 crèches départementales (une troisième est temporairement fermée), une micro crèche privée et une crèche parentale. Une crèche propose des places AVIP, places à vocation d'insertion, située dans le quartier de la Plaine, pour favoriser l'insertion des parents en recherche d'emploi.

1.2.2 Les locaux scolaires, péri et extrascolaires

La ville de Cachan dispose de 6 écoles maternelles et de 5 écoles élémentaires publiques.

Lors de la réforme des rythmes scolaires en 2014, la ville a investi et réalisé de nombreux travaux pour, là où c'était possible, identifier des salles disponibles et dédiées aux accueils de loisirs au sein des écoles, et/ou construire de nouveaux locaux avec par exemple la création d'espaces pour l'accueils de loisirs Belle Image élémentaire.

Ces travaux avaient pour objet également de renforcer la polyvalence pour une meilleure exploitation des salles.

L'utilisation de ces locaux dédiés est privilégiée pour les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Des salles sont par ailleurs équipées pour un usage partagé entre temps scolaire et périscolaire si la disponibilité de locaux le permet.

Enfin, sur les temps extrascolaires, les vacances donnant lieu notamment à des regroupements des accueils de loisirs sur un nombre limité de sites, et en fonction du nombre d'enfants inscrits, la ville est amenée à utiliser des salles de classe afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

La ville investit également pour réaménager les cours d'école avec notamment la mise en place des premières cours végétalisées, dites « cours oasis » au groupe scolaire du Coteau, opérationnelles à la rentrée 2023.

Outre les bâtiments scolaires, les nombreux équipements culturels, socio-culturels et sportifs de la ville permettent aux enfants et aux jeunes d'avoir accès à des structures diversifiées qui seront décrites plus avant.

1.2.3 Les activités déployées sur le temps scolaire

La ville propose de nombreuses ressources, dispositifs, manifestations aux écoles sur le temps scolaire, parmi lesquels :

➤ Classe à thème

Autour d'un thème précis, les enfants mènent un travail d'étude et de recherche qui peut aboutir à des sorties d'une journée, des productions d'œuvre, des représentations.

Accompagnés par des artistes, intervenants et/ou par des structures de la ville (théâtre, bibliothèque), les enfants peuvent aborder des thématiques différentes telles que le cinéma, la photographie, l'écriture de contes ou de romans, la poésie, les fleuves et les rivières, l'animal dans la ville, les métiers d'artistes....

L'accompagnement de la ville dans le cadre du temps scolaire est réalisé, après présentation et validation des projets par l'Inspection de l'Education Nationale.

➤ **Classes de découverte**

Au printemps et à l'automne, les enseignants volontaires ont la possibilité d'emmener leur classe au domaine communal de Bussy-le-Repos (Yonne). Un directeur de centre et des animateurs sont présents tout au long des séjours.

Les objectifs sont l'apprentissage de la vie en collectivité, la coopération entre les élèves pour une meilleure cohésion du groupe, le développement de l'autonomie, la prise de responsabilité, la découverte de nouveaux environnements.

Chaque année environ 300 élèves de cm2 bénéficient de ces départs en classe de découvertes.

➤ **Semaine de la Laïcité et citoyenneté**

Chaque année, en décembre, à l'occasion de la semaine de la laïcité, la ville propose aux classes de CM1 qui le souhaitent, une visite commentée de l'hôtel de ville.

Cette initiative vise à découvrir le patrimoine de la ville et à mieux comprendre le fonctionnement de la mairie, les missions des services, le rôle des élus et de mieux appréhender les questions de citoyenneté.

La ville travaille avec les écoles également pour organiser l'élection tous les deux ans d'un Conseil des enfants, composés d'une trentaine d'enfants qui sont amenés à travailler dans le cadre de commissions sur différents sujets tels que l'environnement, l'aménagement de la ville, les projets intergénérationnels, ...

➤ **La prévention**

Sensibilisation au handicap, prévention bucco-dentaire, permis internet ou encore permis piéton, de nombreuses actions sont proposées et organisées de la maternelle à la primaire, pour offrir à chaque enfant un cadre d'épanouissement le plus serein possible.

➤ **La fête des CM2**

Cette journée festive se déroule fin juin et clôt la scolarité en primaire. Festive et éducative, au travers de la remise d'un ouvrage à chaque enfant, le conseil des enfants contribue à son animation.

➤ **Les animations Sportives**

• **Le Cross scolaire**

Le cross scolaire est organisé au mois d'Octobre (semaine avant les vacances de Toussaint) à destination des enfants scolarisés du CP au CM2. Il a lieu pendant 4 jours, environ 60 classes, soit 1 400 élèves y participent chaque année. Il a pour objectif de permettre la rencontre entre enfants de différents groupes scolaires autour de l'activité de course longue, dans le cadre champêtre du Parc Raspail en plein cœur de la ville. Les élèves participent également à un quizz autour du sport juste après le cross et avant le retour dans les classes. Il n'y a pas de classement ni de compétition, simplement l'idée de valoriser la distance parcourue par chaque classe et chaque groupe scolaire avec l'objectif de courir sans s'arrêter pendant le temps déterminé selon l'âge (15 à 20 minutes).

- **L'Olympiade scolaire**

L'Olympiade scolaire concerne les classes de CE2 de la ville, environ 350/400 élèves, qui se rencontrent le dernier vendredi de juin le plus proche du 23, « journée mondiale olympique et paralympique ». La manifestation se déroule sur une journée, sportive et citoyenne, qui propose aux enfants une succession d'activités sportives et para-sportives, culturelles et citoyennes (initiations premiers secours, handi basket, création de fresque, jeux sportifs de coopération, collectifs et mixtes).

Cette journée démarre par l'allumage de la flamme Olympique et le défilé de toutes les classes autour du stade pour la cérémonie d'ouverture. Ce dispositif intègre, comme le cross scolaire le projet « Cachan : vivre l'Olympisme », qui est décliné et développé dans la ville depuis 2018. L'objectif global de ce projet est de sensibiliser les Cachanais (dont les publics scolaires) au sport au sens très large, avec toutes les thématiques associées (santé, citoyenneté, culture sportive, etc...)

L'objectif global de l'Olympiade est donc de sensibiliser les enfants de CE2 sur les valeurs de l'Olympisme qui vont au-delà des pratiques sportives.

➤ **Les Animations Culturelles**

- **Les spectacles de fin d'année**

En fin de chaque année, la ville propose et offre un spectacle aux enfants de maternelles et une séance de cinéma aux élémentaires. Ainsi tous les enfants des écoles primaires encadrées par leurs enseignants se rendent au Théâtre Jacques Carat ou au Cinéma La Pléïade pour découvrir, s'amuser et s'émerveiller.

- **La médiation culturelle**

Des visites d'expositions à l'Orangerie ou la galerie du Théâtre Jacques Carat, sont organisées par la médiation culturelle autour de la programmation de saison (5 expositions) et déclinées avec des ateliers participatifs.

1.2.4 Le programme de réussite éducative

Le programme de réussite éducative est un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire qui accompagne les familles et les enfants en situation de fragilité. La Référente sociale scolaire reçoit les familles pour évoquer la situation et construire le parcours individualisé de l'enfant. Avec l'accord de la famille, un travail étroit avec les directions d'école, le RASED, le psychologue et le médecin scolaire, la communauté éducative ainsi que les professionnels de soin, est engagé. Une soixantaine d'enfants et de jeunes sont suivis chaque année dans ce cadre.

1.2.5 Les accueils péri et extrascolaires

En période scolaire, la ville dispose de 6 accueils de loisirs maternels et 5 accueils de loisirs élémentaires fonctionnant donc sur tous les sites écoles.

Pour les enfants scolarisés en école maternelle, l'accueil est assuré tous les jours en période scolaire de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Cet accueil est réalisé par les équipes d'accueils de loisirs du service Enfance. Afin de favoriser la cohérence, les différentes activités sont organisées dans le cadre d'un projet pédagogique commun aux accueils de loisirs des mercredis, matins, soirs, pauses méridiennes et vacances scolaires.

Pour les enfants scolarisés en école élémentaire, l'accueil périscolaire est assuré tous les jours en période scolaire de 7h30 à 8h20. A la sortie de l'étude à 18h00, les enfants des classes élémentaires sont transférés vers l'accueil de loisirs maternel pour un temps court jusqu'à 18h30.

Pour les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire, l'accueil périscolaire du mercredi est assuré de 7h30 à 18h30.

L'accueil de loisirs est un lieu ludique et éducatif pour apprendre à s'ouvrir aux autres et au monde. Chaque directeur d'accueil de loisirs rédige un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT de la Ville. Des équipes d'animation qualifiées proposent des activités, des projets et des animations artistiques, sportives et culturelles adaptées aux enfants. Les mêmes objectifs sont poursuivis sur les temps extrascolaires.

1.2.6 L'accueil des enfants en situation de handicap:

La Mission handicap intervient, à raison d'une journée par semaine, en étroite collaboration avec la famille, les coordinateurs du service enfance, la Référente Sociale Scolaire, les équipes médicales et les partenaires pour faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

L'accueil d'un enfant en situation de handicap se fait au travers un premier entretien avec la famille, lors duquel la famille présente l'enfant, ses difficultés, ses centres d'intérêt, ses apprentissages, ses activités. Puis, en fonction des besoins de l'enfant, de la famille et des capacités d'accueil de la structure, un dispositif d'accueil personnalisé de l'enfant est proposé à la famille : animateur dédié, horaires décalés, présence à la demi-journée...

Lors de cet entretien, il est aussi présenté les différents dispositifs existants sur la Ville autour du Handicap ; des conseils et des informations pratiques sont également communiqués aux familles. Cet axe permet de créer un lien privilégié avec la famille et de leur montrer qu'il existe aussi d'autres ressources possibles. Depuis 2020, les familles reçoivent, à chaque premier rendez-vous, un « livret d'accueil » reprenant ainsi les informations délivrées lors de l'entretien.

Un « PAI (Protocole d'accueil individualisé) extra-scolaire » a été développé sur le modèle du PAI scolaire, afin de pouvoir accueillir des enfants en situation de handicap non scolarisés sur Cachan et ayant besoin d'un PAI sur le temps extra-scolaire dans le cadre d'un diabète, d'une allergie...

De plus, la Ville embauche, quand cela est possible et nécessaire, l'AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) qui suit au quotidien l'enfant en classe, sur le temps extra et périscolaire pour faciliter son inclusion à l'accueil de loisirs quand cette dernière est disponible et intéressée par cette mission complémentaire.

Quand les AESH ne sont pas disponibles, la Ville embauche des animateurs dédiés pour s'occuper des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs. Parfois, ce peut être des animateurs en renfort du groupe pour gérer plusieurs enfants ayant des difficultés.

Enfin, la Mission Handicap fait le lien avec les familles avant chaque période de vacances scolaires pour pouvoir étudier en amont les besoins au regard des capacités d'accueil des sites et pouvoir satisfaire l'ensemble des demandes tout en proposant aux familles un accompagnement personnalisé. Par ailleurs, l'école inclusive se fait au travers notamment de l'UPE2A à l'école Paul Doumer.

1.2.7 Les projets parentalité :

La parentalité et l'accompagnement des familles est un enjeu essentiel pour le bien-être et grandir des enfants. Dans ce cadre et de manière très qualitative, la ville a initié deux dispositifs particuliers :

- le club des explorateurs : il fonctionne en élémentaire dans deux écoles (Paul Doumer et la Plaine) de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis et jeudis. Il permet d'accueillir un petit groupe d'enfants (une dizaine) et de travailler sur l'ensemble des compétences autour des savoirs être. Sont proposés des temps très formalisés avec de la pédagogie positive ainsi que des temps d'aide aux devoirs le jeudi. Ce sont des enfants repérés par les enseignants, et la prestation est gratuite pour les familles. Ce dispositif renforce les liens avec les parents et avec l'institution.
- les projets parentalité en accueils de loisirs maternels à Paul Doumer et la Plaine Maternelle : ce projet a pour objectif de renforcer la participation des parents au quotidien de leur enfant en participant aux actions menées par les équipes des accueils de loisirs et de l'école, de favoriser l'épanouissement des enfants et de rapprocher les parents éloignés des institutions, de permettre la rencontre entre les parents pour favoriser le dialogue et réduire les incompréhensions /conflicts liés à des préjugés ou représentations.

L'ensemble de ces dispositifs sont menés dans le cadre d'un partenariat fort avec la CAF au travers des dispositifs existants : Convention Territoriale Globale, REEAP, Fonds Publics et Territoires

| Ville de Cachan - Liste des structures ALSH | |
|---|---|
| 6 ALSH maternels | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Maternel Pont Royal |
| | 15 avenue du Pt Royal |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Maternel Carnot |
| | 64 avenue Carnot |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Maternel Belle Image |
| | 11 rue Amédée Picard |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Maternel Coteau |
| | 36 rue des Vignes |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Maternel La Plaine |
| | 15 rue François Rude |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Maternel Paul Doumer |
| | 76 avenue du Président Wilson |
| 5 ALSH élémentaires | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Élémentaire Carnot |
| | 64 avenue Carnot |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Élémentaire Belle Image |
| | 19 rue Amédée Picard |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Élémentaire Coteau |
| | 36 rue des Vignes |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil Élémentaire Paul Doumer |
| | 80 avenue du Président Wilson |
| 1 ALSH Jeunes | <ul style="list-style-type: none"> • Espaces Jeunes |
| | 80 avenue du Président Wilson |

Lors des vacances scolaires, la ville regroupe les accueils de loisirs maternels et les accueils de loisirs élémentaires par binômes constants ou trinômes selon les périodes pour favoriser les déplacements des familles sur le territoire. Ils sont ouverts de 7h30 à 18h30.

Lors des vacances d'été, un accueil de loisirs dédié « petite enfance » est proposé aux familles pour les enfants entrant à l'école maternelle à la rentrée suivante : avec un encadrement renforcé (1 animateur pour 5 enfants), il permet ainsi une entrée dans le collectif privilégiée et prépare l'enfant à sa 1^{ère} rentrée scolaire.

L'espace jeunes, accueille les enfants de 11-14 ans durant les vacances scolaires de 9h à 18h30 pour un format souple à la demi-journée avec ou sans repas.

L'école des sports et des découvertes (ESD) : L'ESD est un accueil de loisirs depuis septembre 2021. C'est une structure qui accueille désormais 180 enfants inscrits en école élémentaire à Cachan tous les mercredis matin au complexe sportif Léo Lagrange autour de 2 axes : l'initiation aux pratiques sportives innovantes (découverte du vélo, pratique du skateboard, jeux collectifs innovant et mixtes comme le Kin Ball ou tchoukball) et la découverte d'ateliers en lien avec le sport et la citoyenneté (initiations au secourisme, prévention sur les dangers du numérique, sur les risques de pédocriminalité en milieu sportif et scolaire,...).

La matinée se structure en 3 temps :

- L'arrivée des enfants entre 7h30 et 8h15, avec un accueil qui se veut actif avec des zones « à thème » : zone musicale, jeux de société reprenant des thématiques abordées, lecture etc.
- Une double phase d'activité entre 8h30 et 9h45 puis entre 10h00 et 11h15, les enfants enchainent généralement une activité sportive et une autre de découverte pour obtenir une matinée équilibrée.
- Un temps de départ pour les cantines et l'ALSH du mercredi après-midi dans les 5 groupes scolaires de la ville ou un départ avec les parents ou tierce personnes identifiées entre 11h30 et 12h30.

L'ESD est coordonnée par une directrice ; elle pilote une équipe composée d'éducateurs sportifs, dont deux éducateurs spécialisés (pour la pratique de l'escalade entre autres), ainsi que des animateurs, et des AESH pour permettre l'accueil d'enfants en situation de handicap et/ou pris en charge dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la ville.

L'ESD fonctionne exclusivement en temps scolaire, de début octobre au premier mercredi de juillet.

1.2.8 Les ressources sportives

Le service des sports, de la vie associative et des loisirs gère les équipements sportifs de la Ville mis à disposition des écoles et des accueils de loisirs. Il est également l'interlocuteur des associations de Cachan.

Outre la mise à disposition de ces équipements, il propose un accompagnement des écoles et des accueils de loisirs avec l'organisation d'activité sur le temps scolaire (cf. & plus haut), la coordination de la natation scolaire en lien avec le territoire Grand-Orly Seine Bièvre - gestionnaire de la piscine - et l'Education Nationale.

Il propose et organise lui-même un accueil de loisirs « l'école des Sports et des Découvertes » organisé chaque mercredi matin de l'année scolaire.

Enfin il propose pendant les vacances scolaires différents dispositifs au bénéfice des familles, enfants et jeunes cachanais :

- Le Crok'sport : ensemble d'activités sportives l'été, encadrées par des éducateurs sportifs, gratuites et accessibles à tous
- Des stages « j'apprends à nager » s'adressant aux enfants d'élémentaires en complément de la natation scolaire et des sorties effectuées à la piscine pendant les accueils de loisirs des vacances
- Des activités sportives sur les plateaux sportifs pendant les vacances scolaires

Une réflexion est par ailleurs engagée sur le dispositif « savoir rouler », la pratique du vélo et des mobilités douces étant un enjeu important et pouvant compléter les dispositifs Péribus existants. A cet égard, la ville met en œuvre et modifie progressivement l'infrastructure de ses voiries avec des rénovations des rues scolaires qui tendent vers une meilleure place dédiée aux piétons et à l'enfant pour un objectif de sécurisation et de mobilité douce.

Les associations sportives

Cachan compte de nombreuses associations sportives représentant plusieurs disciplines ; la ville encourage et soutient la pratique sportive en club avec la distribution d'un bon d'aide à la pratique sportive, culturelle et de loisirs d'un montant de 25 ou 50 € selon le quotient familial, pour les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans.

Parmi ces associations, accueillant les enfants et les jeunes, on peut citer :

| | |
|----------------------------------|---|
| Amicale Laïque de Cachan | Badminton, escrime, gymnastique sportive et acrobatique, judo, nanbudo, natation, qi gong, self-défense (ju-jitsu), stretching postural, volley-ball, yoga. |
| Aïki Club de Cachan | Aïkido, Tai-chi-chuan |
| Boxing Club Cachan | Boxe |
| Capoeira pour tous | Capoeira |
| Club de Taekwondo de Cachan | Taekwondo, Body - Taekwondo |
| Club des Nageurs de Cachan | Natation |
| Connect Football Paris (CFP) | Ecole de football |
| Cachan Haltérophilie Musculation | Haltérophilie, Musculation |
| Club Modéliste de Cachan | Aéromodélisme |
| Club Olympique de Cachan | Athlétisme, football, tennis de table |
| Club Subaquatique de Cachan | Plongée sous-marine |
| Effort et Joie | Canoë-kayak |
| Handball Club de Cachan | Handball |
| ODACES | Escalade |
| Pancrass Team Cachan | Pancrace |
| Shorei-Ryu Karaté Do | Karaté, self-défense féminine |
| Sporting Tennis Cachan | Tennis |
| OGKF | Karaté |
| K Bomaye Sport | Basketball |

| | |
|--|--------------------------|
| Neko Nanbudo Club | Nanbudo / Kidoho |
| OGKF - Okinawa Gojuryu Kenkyukai France | Karaté gojuryu d'Okinawa |

1.2.9 Les ressources culturelles

➤ Le Service des Affaires Culturelles

Il participe à la création, à la mise en œuvre et à l'accompagnement de projets culturels en animant le réseau culturel de la ville. Il assure ainsi la gestion de deux salles d'exposition : l'Orangerie et la galerie du théâtre. Une médiatrice culturelle propose des actions en direction notamment des publics scolaires. Une dizaine d'exposition sont organisées chaque année peuvent accueillir, lors d'un parcours spécifique, les scolaires.

➤ Les Bibliothèques

La ville de Cachan dispose d'un réseau de 3 médiathèques :

- La médiathèque Toni Morrison située 11, rue Camille Desmoulins
- La médiathèque La Plaine au sein du centre socio-culturel La Plaine située 1, allée Pierre de Montreuil
- La médiathèque Lamartine au sein du centre socio-culturel Lamartine située 4, square Lamartine

Plus de 200 séances sont consacrées aux scolaires et plus de 100 aux accueils de loisirs. Plusieurs actions sont mises en place telles que des expositions, des projections publiques, des ateliers à destination des enfants, l'heure du conte, des rencontres conférences, le prix chronos et Versele. Les médiathèques travaillent en collaboration avec les accueils de loisirs autour de projet parentalité ou dans l'accompagnement des thèmes développés par les centres et les groupes scolaires. Elles proposent également des parcours culturels pour les classes et un partenariat étroit avec les structures jeunesse de la petite enfance au lycée.

➤ Le Théâtre Jacques Carat

Le Théâtre de Cachan - Jacques Carat est un établissement culturel au rayonnement territorial dont les missions s'articulent autour d'un travail d'accueil, de diffusion, de création, de sensibilisation à l'art vivant.

Il propose des spectacles d'art dramatique et lyrique, de variétés, concerts, conférences, spectacles pour enfants. Il propose une programmation jeune public, environ 8 spectacles et une vingtaine de représentations par an, pour les scolaires. Autour de chaque spectacle, il est proposé aux classes, au sein des écoles, une rencontre, une intervention de l'artiste, un atelier. Des classes à thème sont aussi organisées où un artiste construit un projet avec une classe.

Par ailleurs, l'équipement théâtre est mis à disposition des écoles qui le souhaitent pour présenter les spectacles de fin d'année.

➤ Le Cinéma La Pléïade

Composé de 3 salles, il est classé « Art et essai » par le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Association française des cinémas d'art et essai (AFCAE). Des projets « Ecole & cinéma » sont mis en place. Par ailleurs les accueils de loisirs vont au cinéma tous les mercredis des vacances

d'automne, de fin d'année et d'hiver ; une séance particulière supplémentaire est organisée pour les accueils de loisirs portant un projet parentalité.

Environ un mercredi par mois, une séance à destination des enfants des accueils de loisirs élémentaires est organisée, s'inscrivant en cela dans l'ouverture culturelle et dans l'éducation à l'image.

➤ **Le Conservatoire de musique, danse et théâtre**

Géré par le Territoire Grand-Orly, Seine-Bière, au sein d'un bâtiment historique, le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de Cachan a pour fonction d'enseigner la musique, la danse et les arts dramatiques. Il s'adresse à toute personne désirant apprendre ou approfondir ses connaissances musicales, chorégraphiques ou théâtrales et offre des enseignements de tout niveau, pouvant conduire au Diplôme d'Enseignement musical (DEM) permettant de poursuivre une filière professionnelle.

Le Conservatoire dispense un apprentissage de la pratique des instruments à corde (guitare, harpe...), à vent (cor, basson, trombone...), ainsi que celui d'instruments anciens (viole de Gambe, clavecin...) et propose un cursus Jazz complet. Il encourage la pratique musicale collective, avec des classes d'improvisation, des orchestres et ensembles de musique de chambre, du chant choral...

Un demi-poste de dumiste permet un travail avec les écoles.

Un partenariat avec les accueils de loisirs est en cours de construction pour le carnaval des enfants notamment.

➤ **Les associations culturelles**

De nombreuses associations culturelles interviennent également auprès et pour les publics jeunes, parmi lesquelles :

| | |
|--|--|
| Ad Vitam | Chant, chant chorale, musique (cours de) |
| Afrique sur Bièvre | Cinéma |
| Amicale Laïque de Cachan | Arts plastiques, danse classique, danse tango argentin, encadrement, gymnastique d'entretien, reliure, Spectacles, théâtre et art dramatique |
| Arscenic compagnie | Théâtre et art dramatique |
| Arts plastiques de Cachan | Arts plastiques |
| Cercle d'Activités Culturelles de Cachan | Photo, go (cercle de jeu de) |
| Cercle Diaouled an Draonienn | Broderie, danses traditionnelles, musique (cours de) |
| Chemins d'art | Arts plastiques |
| Chœur du Loing en bièvre | Chant |
| Compagnie Liba Théâtre | Écriture (atelier d'), théâtre |
| Compagnie Wendimni | Danse contemporaine africaine |
| Connect | Break dance |
| Corps - Voix - Parole | Découverte de soi |
| Corps & Âme danse | Modern'Jazz Dance |
| Cours d'Anglais pour Enfants et Adultes | Cours de langues |

| | |
|--|--|
| CRIJ - Comite des Relations Internationales et des Jumelages de Cachan | Relations internationales, séjours, langues, solidarité internationale |
| De la Tête aux Pieds | Danse contemporaine |
| EDIM - Enseignement Diffusion Information Musique | Musique (cours de) |
| Ensemble Choral Georges Migot | Chorale |
| Groupe vocal Sortilège | Chorale (Groupe local de variété française) |
| La Bouilloire | Environnement |
| L'Atelier d'argile | Peinture, argile |
| Les ateliers du Val de Bièvre | Archéologie, histoire, patrimoine |
| Les Baladins de la Bièvre | Théâtre et art dramatique |
| Les Carrés d'Art | Mosaïque |
| Mi'Yo | Danse antillais, musique (cours de) |
| Musique en Bièvre | Musique (cours de) |
| New jem cachan | Musique (cours de) |
| Ola - Rock | Grand Bal du Dimanche, Danse Flash mob – dance, Danse Lady Styling, Danse Rock, danse de salon, Danse Salsa, danse west coast swing, Zumba Danse |
| RED - Rythme Expression Danse | Claquettes américaines, Modern Jazz-contemporain, gymnastique stretching |
| Scouts et guides de France | Scoutisme catholique (groupe local) |
| Souffle d'Artmonie | Accompagnement individuel |
| Théâtroscope | Théâtre / Cinéma |
| U dance school | Danse Hip-hop |
| Yad Fel Yad « Main dans la main » | Arabe (cours d') et conversation, danses flamencos, danse orientale, danse indienne |

1.2.10 Les Centres Socioculturels

Les trois centres socioculturels de Cachan sont regroupés au sein d'une association, l'AGAESCC (Association de gestion et d'animation des équipements socioculturels de Cachan).

L'Association promeut les valeurs de culture et d'éducation, donc de découvertes, de créativités pour chacun, et pour les groupes d'habitants de la ville, de diversité et de mixité, d'aide, d'entraide et de solidarité, de coopération en prenant en compte les différences et les spécificités de toute personne, de respect inconditionnel envers toute personne.

➤ Le centre social et culturel La Plaine

Le CSC La Plaine réunit plusieurs espaces d'accueil et d'activités :

- Le centre proprement dit, situé 1, allée Pierre de Montreuil
- Le KAP, situé rue des Saussaies

➤ **Le centre social et culturel Maison Cousté**

Les locaux comprennent un espace jeux pour jeunes et adultes, un espace informatique, deux salles polyvalentes ainsi qu'une cafétéria. Il est situé 19 rue Cousté.

➤ **Le centre social et culturel Lamartine**

1. Le centre socioculturel est implanté au cœur de la Cité Jardins. Il est situé square Lamartine.

Les CSC mettent en place de l'accompagnement à la scolarité, organisent un accueil de loisirs adolescents, des sorties, des activités et des séjours vacances à destination des familles, des soirées culturelles, des ateliers sociolinguistiques, un accueil « petite enfance » ainsi que des activités et des accompagnements de projet pour les jeunes.

L'articulation des dispositifs d'accompagnement à la scolarité est un enjeu afin d'offrir à chaque enfant et famille, une réponse adaptée à son besoin : étude dirigée, CLAS, club des explorateurs

2 Organisation et Fonctionnement

3.1 Semaine scolaire : la journée d'un enfant Cachanais

Les journées type des enfants en maternelle et en élémentaire se déclinent comme suit :

2.1.1 La journée type en maternelle

| | 7h30-8h20 | 8h30 à 11h30 | 11h30 à 13h30 | 13h30 à 16h30 | 16h30 à 18h30 |
|-----------------|---|-----------------------|------------------|-----------------------|-----------------|
| Lundi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Accueil du soir |
| Mardi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Accueil du soir |
| Mercredi | Accueil de loisirs à la journée avec repas <i>OU</i> à la demi-journée sans repas jusqu'à 12h30 | | | | |
| Jeudi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Accueil du soir |
| Vendredi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Accueil du soir |

2.1.2 La journée type en élémentaire

| | 7h30-8h20 | 8h30 à 11h30 | 11h30 à 13h30 | 13h30 à 16h30 | 16h30 à | 18h00- 18h30 |
|--|-----------|--------------|---------------|---------------|---------|--------------|
|--|-----------|--------------|---------------|---------------|---------|--------------|

| | | | | | 18h00 | |
|-----------------|---|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------|--|
| Lundi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Etude | Transfert des enfants à l'accueil du soir maternel |
| Mardi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Etude | Transfert des enfants à l'accueil du soir maternel |
| Mercredi | Accueil de loisirs à la journée avec repas OU A la demi-journée sans repas jusqu'à 12h30 ou l'après midi sans repas à partir de 13h30 | | | | | |
| Jeudi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Etude | Transfert des enfants à l'accueil du soir maternel |
| Vendredi | Accueil du matin | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Etude | Transfert des enfants à l'accueil du soir maternel |

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h30 et jusqu'à 8h20 : l'accueil périscolaire du matin

La priorité de l'équipe d'animation est de constituer des petits groupes d'enfants au gré des arrivées et de proposer des activités calmes. Ce temps d'accueil est propice à une entrée en douceur dans l'espace collectif.

Des espaces bien matérialisés et facilement accessibles sont installés : coin détente, coin lecture, coin jeux de construction, coin jeux d'imitation, coin jeux de société, coin dessins libres. L'enfant choisira les espaces qu'il préfère et pourra en changer s'il le souhaite.

A 8h15, les enfants de maternelles sont amenés vers leur classe, ou dans les cours, et sont accueillis par leur enseignant(e). Tous les autres enfants sont accueillis directement par l'enseignant(e).

A 8h20, les enfants d'élémentaires sont amenés vers le site élémentaire.

8h30-11h30 : classe, 3h de temps d'enseignement.

11h30-13h30 : pause méridienne :

Les équipes d'animation sont présentes à 11h15 afin d'assurer un passage d'information de qualité entre le temps scolaire et le temps de la pause méridienne. Un fonctionnement en double service de restauration est organisé : de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h20. De 13h20 à 13h35 un temps d'échange, passation est prévu avec les équipes enseignantes.

Les objectifs de ce temps sont les suivants :

- Permettre un temps de repas qualitatif de 45 min minimum. Les agents (animateurs et ATSEM en maternelles) sont positionnés à table avec les enfants. Ils instaurent un climat convivial favorisant les échanges, la discussion, la découverte des aliments et des saveurs... En maternelles, ils accompagnent les enfants à la sieste et à favorisent l'endormissement pour les TPS et les PS à la place du temps d'activité.
- Proposer aux enfants des activités de diverses natures : des activités dites « ouvertes », où l'enfant peut aller et venir à son gré et selon les âges : en maternelles : salle espace dessin, jeux de construction, jeux de société, coin d'imitation, etc. et des activités dites « fermées » où l'enfant participe à toute la durée de l'activité : chants, lecture d'histoire, atelier danse, etc. / en élémentaires : salle de dessin, salle de jeux de construction, etc. et des activités dites « fermées » où l'enfant participe à toute la durée de l'activité : Jeux sportifs, chant etc..
- Permettre aussi à l'enfant de simplement jouer dans la cour et/ou de ne rien faire.

La coupure du midi entre 2 séances d'apprentissage ou d'activité est un moment charnière pour l'enfant. Se restaurer et renouveler ainsi la capacité énergétique de son organisme comme ses besoins physiologiques et psychologiques sont les priorités de ce temps.

En 2023, une réflexion est engagée sur la possibilité de déclarer en accueil de loisirs la pause méridienne en maternelles.

13h30-16h30 : classe, 3 heures de temps d'enseignement.

A 16h30 : les enfants restent :

- soit sous la responsabilité de l'enseignant(e) en attendant l'arrivée de leurs parents,
- soit sont pris en charge pour le temps d'accueil périscolaire du soir en maternelle
- soit sont pris en charge pour le temps d'études dirigées en élémentaire

16h30-18h30 : l'accueil périscolaire du soir en maternelle :

Les équipes d'animation sont présentes à 16h15 pour permettre un temps de coordination et de transition avec le temps scolaire. Les enfants sont dirigés vers le goûter fourni par la ville de Cachan, avant de poursuivre par des activités périscolaires.

En ce temps de fin de journée, la priorité de l'équipe d'animation est de constituer des petits groupes d'enfants autour de lieux thématiques sécurisants et calmes. Différents ateliers sont proposés aux enfants :

- Poursuivre la réalisation des projets du mercredi
- Réaliser des projets thématiques et réguliers sur le temps du soir
- Préparer un évènement festif : Carnaval, grand jeu
- En complément, des espaces bien matérialisés et facilement accessibles sont installés : coin détente, coin lecture, coin jeux de construction, coin jeux d'imitation, coin jeux de société, coin dessins.

L'enfant choisira les ateliers et espaces qu'il préfère et pourra en changer s'il le souhaite. A partir de 17h00, les enfants partent de manière échelonnée à l'arrivée de leurs parents. Ce temps d'accueil est propice à une descente de la courbe d'intensité de l'enfant en fin de journée.

16h30-18h00 : Etude dirigée

Le temps d'étude se déroulera de 17h à 18h. Un temps de pause/goûter sera organisé de 16h30 à 16h55. Les familles peuvent retrouver leurs enfants à 16h30 ou à 16h55.

L'étude sera encadrée de manière privilégiée par des enseignants, ou d'autres personnels municipaux. Le contenu sera organisé de manière à proposer aux enfants une aide dans la réalisation des devoirs, voire une aide méthodologique (permettre à l'enfant d'apprendre à apprendre) ou un soutien dans certains cas. Une attention particulière sera apportée en direction des enfants de CP. Une Charte des études précise ces différents aspects et décline les contenus.

A 16h30, le directeur d'école est en responsabilité de l'organisation de la transition entre le temps scolaire et les études. A 18h, des animateurs seront présents à la sortie de l'étude pour récupérer les enfants qui restent à la garderie du soir et afin de les transférer vers la structure de l'accueil de loisirs maternel à proximité.

16h30-18h30 : Club des explorateurs

Au sein de certaines écoles élémentaires de la ville un accueil dédié « club des explorateurs » est mis en place en lien avec l'école pour orienter des enfants en difficulté (décrochage, comportement, ...) et travailler dans le cadre de la psychologie positive sur leurs émotions afin de favoriser la réussite éducative.

18h10 – 18h30 : La garderie des enfants élémentaires dans les locaux maternels.

En ce temps de fin de journée, les enfants élémentaires qui bénéficient d'un temps de garderie dans les locaux maternels sont positionnés dans une salle différente et avec un animateur dédié. Ils ne sont pas mélangés aux enfants maternels. La vigilance est accrue afin de respecter la courbe d'intensité décroissante de fin de journée. Les enfants partent de manière échelonnée à l'arrivée de leurs parents.

La transition entre les différents temps de la journée :

L'organisation et la gestion des transitions sont essentielles au bon déroulement de la journée de l'enfant ; elles seront organisées en fonction de la configuration et de la spécificité des sites : effectifs, locaux, type d'intervenants, sites périphériques, lieux des activités.

Cette organisation sera donc élaborée en lien et coordination avec les directeurs d'école afin de définir des modalités de transition sur mesure entre le temps scolaire et les temps périscolaires. Dans tous les cas, ces schémas de transition veilleront à :

- Assurer une atmosphère bienveillante dans la gestion des groupes et des enfants
- Réduire au maximum les croisements des groupes
- Permettre de pointer individuellement les présences des enfants
- Permettre d'informer le responsable d'une absence non prévue : malade, mot des parents etc.
- S'assurer du bon suivi des effets personnels de l'enfant
- S'assurer de la transmission des informations sensibles concernant un enfant : état de fatigue, santé, appel des parents, soin PAI.

7h30 – 18h30 : Accueil de Loisirs périscolaire du Mercredi

Tous les accueils répondent à une organisation similaire : petit groupe d'âge avec des temps décloisonné en fonction du rythme et des besoins de chacun. Cela permet de positionner des animateurs référents par tranche d'âge. Ils peuvent suivre les enfants toutes l'année. Ils développent des relations de qualité et de confiance permettant à l'enfant de s'épanouir et d'évoluer avec plus d'autonomie. Les propositions faites à l'enfant sont variées afin de tenir compte du besoin de chaque enfant de découvrir, jouer, se reposer échanger. Le libre choix de l'activité est essentiel pour construire la prise de décision, la compréhension de ses propres besoins. Le temps est pris pour que les enfants puissent s'exprimer, échanger. Les adultes construisent avec les enfants des espaces de liberté complémentaire de l'école et de la famille. Les adultes accompagnent les relations entre enfants et aident les enfants dans la gestion des conflits. Ils aménagent et enrichissent les espaces de jeux et de vie.

De 7h30 à 9h15 : Accueil des enfants et des parents. Les équipes d'animation organisent un accueil échelonné et individualisé. Chaque enfant est accueilli et orienté vers un espace qui lui convient avec des activités calmes pour une entrée progressive dans le collectif. L'adulte est vigilant à ce que le rythme de chacun soit respecté par les copains.

De 9h15 à 9h30/45 : Un temps de réunion des enfants pour leur présenter la journée, les propositions d'activités, les organisations spécifiques de la vie quotidienne.

De 9h45 à 11h30/12h : Les activités proposées peuvent être ponctuelles, périodiques, sous forme de cycle ou de projet. Nous construisons des sorties et des partenariats afin de poursuivre sous forme ludique le soutien à la découverte à l'ouverture culturelle, artistique et motrice. L'enfant choisit l'activité qu'il souhaite pratiquer tout en invitant à découvrir ce qu'il ne connaît pas. Pour les plus grands, les animateurs favorisent les projets d'enfants. Un temps de retour au calme sous forme de chanson, bilan, petits jeux permet une transition vers le temps de déjeuner.

De 12h20 à 12h30, les enfants qui ne restent que la matinée (sans repas) sont repris par leurs parents. A partir de 11h45, les enfants qui participent toute la journée se dirigent vers les restaurants scolaires pour le déjeuner.

Durant le repas : Les enfants et les adultes prennent le temps de déjeuner à table pour favoriser les échanges, la progression vers l'autonomie (se servir seul, couper ses aliments, débarrassage, tri des déchets...) et la découverte du goût. Ce temps de repas est un temps de récupération qui évolue dans un espace adapté et qui favorise le passage au temps calme du début d'après-midi.

Après le repas : en maternelle, les enfants de petite section rejoignent les dortoirs tandis qu'un temps calme est proposé aux autres enfants de maternel ou d'élémentaire. Des espaces bien matérialisés et facilement accessibles sont installés : coin détente, coin lecture, coin jeux de construction, coin jeux d'identification, coin jeux de société, coin dessins. L'enfant choisira les espaces qu'il préfère et pourra en changer s'il le souhaite.

A 13h45/14h à 16h : débutent les activités de l'après-midi et/ou les sorties selon le programme prévu. Au fil du réveil échelonné en petite section de maternelle, les enfants de la sieste rejoignent le groupe et se voient proposer des activités et/ou les lieux de jeux libres dans les espaces matérialisés.

Entre 16h et 17h : le goûter est fourni par la ville de Cachan afin de garantir un goûter équilibré. C'est également un moment de partage et qui permet de faire des retours informels sur la journée.

A partir de 17h à 18h30 : les enfants partent de manière échelonnée à l'arrivée de leurs parents. Durant ce temps des activités sont proposées sous forme de pôle aux enfants (jeux dans la cour, coin d'imitation, jeux de société...). Ce qui permet à l'enfant d'évoluer librement avec ses copains.

7h30 – 11h15 : Ecole des Sports et des Découvertes puis accueil de loisirs.

Les encadrants de l'Ecole des sports prennent en charge les enfants concernés de 7h30 à 11h15. Selon les souhaits des parents, les enfants sont transférés vers leur accueil de loisirs élémentaire vers 11h30 pour le déjeuner et les activités de l'après-midi.

3.2 L'encadrement des activités périscolaires et extrascolaires

Les activités périscolaires seront encadrées de la manière suivante :

| Temps | Encadrement |
|------------------|---|
| Accueil du matin | Sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) des activités périscolaires, les activités sont encadrées par des animateurs de la ville. |
| Pause Méridienne | Sous la responsabilité du responsable de la Pause Méridienne ((de la) directeur(trice) de l'école ou du (de la) directeur(trice)) de l'accueil de loisirs. Les activités sont encadrées par : <ul style="list-style-type: none">- des animateurs de la ville,- des encadrants- des ATSEM (en école maternelle), |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - des enseignants. |
| Etude | Sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) de l'école, les activités sont encadrées par : <ul style="list-style-type: none"> - des enseignants ; - des intervenants extérieurs agréés par l'Education Nationale. |
| Accueil du Soir | Sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) des activités périscolaires, les activités sont encadrées par des animateurs de la ville. |
| Accueils de loisirs périscolaires du Mercredi | Sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) des activités périscolaires, les activités sont encadrées par <ul style="list-style-type: none"> - des animateurs de la ville. - des intervenants de la ville - des prestataires extérieurs |
| Accueils de loisirs extrascolaires des vacances | Sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) des activités extrascolaires, les activités sont encadrées par <ul style="list-style-type: none"> - des animateurs de la ville. - Des intervenants/prestataires extérieurs |

3.3 Modalités d'inscription et d'information aux familles

L'information aux familles doit être particulièrement travaillée pour permettre à chacun de connaître l'offre d'activités, de se repérer dans les différentes propositions et de s'organiser dans les meilleures conditions. Cette communication doit porter l'accent sur les enfants entrants à la maternelle et les enfants qui entrent en CP. La ville mène donc une politique de communication ambitieuse via :

- Le site Internet de la ville : informations diverses, horaires, calendriers, tarification, règlement intérieur, programmes d'activités, photos d'activités, formulaires disponibles
- Les guides destinés aux familles : guide de la petite enfance et de l'enfance, guide des activités de l'été, ...
- Les campagnes d'affichages dans les services et structures de la ville
- Les affichages et présentoirs dans chaque accueil de loisirs.
- La plateforme GRC (Gestion Relation citoyen) pour interagir rapidement avec les familles
- Le Service Relation Citoyen

Depuis la rentrée 2014, des réservations préalables sont nécessaires pour participer aux accueils de loisirs du mercredi et des vacances. En 2016, le dispositif a été renforcé pour favoriser l'inscription préalable des familles par l'instauration d'une pénalité pour retard d'inscription.

Une réflexion est enclenchée sur l'ajustement, la modification des systèmes de réservation aux activités péri et extrascolaires pour tenir compte notamment du besoin de flexibilité des familles. Par ailleurs la possibilité d'une inscription à l'accueil de loisirs uniquement le mercredi après-midi sera étudiée.

La tarification des activités des accueils de loisirs est progressive et liée au calcul du quotient familial par tranche.

3 Bilan PEDT 2023-2026

3.1 Quelques chiffres

Bibliothèques : 2023-2024

209 accueils de classes maternelles et élémentaires (**1600** enfants rencontrées)
37 groupes ALSH et **73** animations auprès des familles et enfants de 3-12 ans.

Les élèves :

Rentrée **2023**: 1476 élémentaires et 925 maternelles

Rentrée **2024**: 1484 élémentaires et 894 maternelles

Rentrée **2025**: 1476 élémentaires et 925 maternelles

Un parcours culturel pour chaque élève cachanais

Sensibilisation aux arts visuels 3500 élèves

Tout au long de l'année scolaire les élèves avec leurs professeurs sont invités à participer à des temps de médiation artistique répartis dans les deux galeries d'exposition de la Ville

Le cross des écoles et les olympiades
(toutes les classes de CE 2 de Cachan 400 enfants pour les grandes rencontres sportives inter classes)

Prévention dans les classes

Cm2 Prévention cyber harcèlement
Prévention égalité garçons filles
CM1 permis piéton/ handi'class.
Cm1 Prévention harcèlement

Théâtre 2024-2025

28 classes de maternelles ont vus une pièce au théâtre et 62 classes élémentaires soit 2729 élèves /

3 classes de 6^{ème} et 5 classes de 3^{ème} 10 projets d'actions culturelles auprès du public scolaires et périscolaires soit **922 élèves pour 180 heures** d'ateliers de pratique artistique

Les soirées « parentalité » animées par les accueils de loisirs 3 rencontres par site d'accueil par an.

Echanges autour du sommeil, de l'alimentation et des écrans. 30 familles participent en moyenne.

3.2 Bilan qualitatif

- La prévention et actions avec les écoles :

La Ville propose des actions de prévention sur le temps scolaire sur un niveau de classe en cohésion avec les équipes éducatives.

Ces actions concernent la prévention des risques (écrans, harcèlement), les rencontres de cohésion autour d'activités sportives comme le CROSS ou les Olympiades, la semaine handiclass et la semaine de la citoyenneté, et les rencontres autour de la découverte de la nature avec les projets de jardins pédagogiques dans les écoles.

Lors des bilans avec les enseignants dans les instances et temps de rencontres, la Ville a des retours très positifs et toutes les classes du niveau concerné participent aux actions proposées.

La cohésion des élèves et la rencontre entre les élèves des divers quartiers sur ces temps participent au décloisonnement des quartiers.

La Ville soutient aussi financièrement des projets des écoles validés par l'éducation nationale qui pour certains s'inscrivent dans la découverte culturelle du territoire.

Les équipes éducatives sont très engagées dans ces propositions et participent à la mise en œuvre de nouveaux projets comme le « savoir rouler ». Ce projet a été sollicité par les représentants de parents d'élèves et les équipes enseignantes lors des rencontres dans le cadre du Conseil Consultatif Educatif.

- L'accompagnement des jeunes pour la recherche de stage.

Depuis 2023, est mise en place une bourse en stage en partenariat avec les établissements scolaires, les parents d'élèves et la ville de Cachan.

En 2024 et 2025, elle a permis d'accompagner des élèves de seconde dans leur nouveau stage, et plusieurs élèves de 3^e dans la découverte du monde professionnel.

Grâce à cette initiative, les élèves ont bénéficié d'une première expérience enrichissante, favorisant leur orientation future et leur compréhension des réalités du travail.

La Ville reste un lieu de proposition de stages diversifiés avec le service communication, les espaces verts, les services de l'accueil au public, des métiers de la petite enfance et autres services administratifs.

- Le club des explorateurs :

Cette action est reconnue par les équipes éducatives qui orientent les enfants vers le dispositif.

Les évaluations des enseignants sont très positives avec comme constat des élèves plus participatifs moins émotifs et plus en cohérence avec les attentes de l'école. Le travail réalisé avec les parents pour les inscrire dans l'accompagnement des enfants à l'école mais aussi à des activités culturelles amènent à des résultats dans les apprentissages probants.

- Les rencontres sur la parentalité :

Depuis 2018, un projet d'accompagnement à la parentalité est en place sur l'accueil Paul Doumer maternel puis étendu à l'accueil de loisirs de la Plaine maternel où les mêmes besoins ont été identifiés.

Les thématiques répondent à l'objectif d'élargir et de conforter les connaissances éducatives fondamentales des familles utiles au développement du jeune enfant.

Les parents en tant que premiers éducateurs de l'enfant ont des compétences des savoirs et des savoirs faire qui vont être valorisés et sollicités par les équipes.

Toutes les actions menées s'inscrivent **dans une démarche de co-éducation** qui ne relève pas les failles ou les manques. Le respect mutuel et le non-jugement sont essentiels pour la continuité de ce projet. Ainsi les thématiques abordent : le sommeil, l'hygiène, la nutrition, la gestion des écrans, les temps partagés enfants-parents.

Les formes et les publics sont différents selon le contenu des ateliers proposés. Aussi, les équipes proposent sur le temps périscolaire : des activités uniquement avec enfants pendant leur temps d'accueil, un atelier parents-enfants sur une soirée, un atelier spécial parents nommé « Café des parents ». Ces ateliers drainent de plus en plus de parents et les représentants des parents d'élèves sollicitent une extension sur d'autres sites scolaires. Ces ateliers s'inscrivent dans le travail partenarial avec les CSC autour de la parentalité. En effet, le réseaux parentalité réunit tous les deux mois en moyenne, de nombreux partenaires autour de la parentalité pour partager ou mettre en place de nouvelles actions auprès des familles. En 2024, les CSC ont animé le forum de la parentalité qui a réunis tous les partenaires engagés auprès des familles de la Ville.

- Le réseau culture :

Les parcours culturels proposés depuis plusieurs années aux classes en partenariat avec le théâtre, le conservatoire et le service culturel sont appréciés par les enseignants.

Tout au long de l'année, les enfants de Cachan sont accueillis dans les bibliothèques municipales. Les principaux objectifs de ces accueils sont : donner le goût de lire, habituer les enfants et leurs parents à fréquenter les bibliothèques, encourager l'autonomie, développer la culture de l'enfant...

Les enfants sont inscrits dans un parcours culturel et participent à au moins une représentation au théâtre et/ou au cinéma chaque année (en 2024, 778 enfants âgés de 6 à 10 ans ont assisté à 6 séances de cinéma dédiées, 683 élèves ont participé au dispositif d'éducation à l'image, 6 269 élèves à des séances ponctuelle au cinéma, et 2 729 élèves ont été voir au moins un spectacle au théâtre Jacques Carat).

Tout au long de l'année scolaire les élèves avec leurs professeurs sont invités à participer à des temps de médiation artistique répartis dans les deux galeries d'exposition de la Ville. Une dizaine d'expositions sont présentées et expliquées, avec des ateliers de pratique artistique utilisant des outils pédagogiques innovants. En **2023-2024** : 3 500 élèves en ont bénéficié.

Le réseau culture associe les divers partenaires qui interviennent autour de l'enfant que ce soit à l'école ou sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ces projets sont co-construits avec les équipes et les référents culturels.

- Le programme de réussite éducative :

Le dispositif de réussite éducative est très inscrit dans la communauté éducative de Cachan. Il propose des ateliers collectifs au-delà de l'accompagnement individuel des enfants et de leur famille. En 2024, une expérimentation a été menée pour réaliser de la prévention précoce dans les apprentissages « corps et langage » auprès des enfants de moyenne section et de grande section. Constat de difficultés pour rentrer dans les apprentissages repérés par les enseignants.

Cette expérimentation s'est révélée très favorable à la réussite scolaire des enfants inscrits dans ce dispositif. Les équipes enseignantes ont constaté des effets très positifs sur l'apprentissage des élèves et la posture des enfants qui évolue vers une posture d'élève. Ce projet a été soutenu financièrement par l'Etat dans le cadre d'un projet complémentaire du PR, ce qui a permis de faire plusieurs ateliers par cycle de vacances soit 6 semaines par groupe. Ces ateliers proposent aux parents des temps d'échanges durant le temps de prise en charge des enfants, ce qui permet d'inscrire les parents dans la démarche. Ces temps ont lieu le mercredi dans une maison au Centre socio culturel Lamartine, ce qui permet de proposer un espace neutre hors de l'école.

- La pause méridienne :

Contexte et enjeux

La Ville de Cachan a développé une approche novatrice de la pause méridienne en maternelle, transformant ce temps traditionnellement consacré au repos et à la restauration en un véritable espace éducatif structuré. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'offrir aux jeunes enfants un parcours éducatif cohérent et enrichissant tout au long de leur journée à l'école.

Une démarche innovante reconnue : notre initiative a franchi une étape décisive avec sa déclaration officielle auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Cette reconnaissance institutionnelle valide le caractère éducatif et la qualité pédagogique de nos activités périscolaires.

Les activités proposées : un programme structuré et adapté

Des ateliers diversifiés répondant aux besoins des 3-6 ans, avec des ateliers créatifs et artistiques, activités de découverte, des jeux éducatifs et des temps calmes structurés.

Une organisation pensée pour l'épanouissement :

Avec des groupes restreints pour favoriser l'attention individuelle, une rotation des activités pour maintenir l'intérêt et la curiosité et une adaptation du rythme aux besoins physiologiques des jeunes enfants.

Les atouts de notre approche innovante :

Professionnalisation de l'encadrement avec une formation spécialisée du personnel aux techniques d'animation et la collaboration étroite avec les équipes enseignantes

Aménagement d'espaces dédiés avec du matériel pédagogique spécialisé et renouvelé régulièrement et des espaces de repos aménagés selon les recommandations de la petite enfance

Évaluation et ajustement continu par l'observation des progrès et du bien-être des enfants ; l'adaptation des activités selon les retours et les besoins identifiés.

Impact et bénéfices observés. Cette démarche novatrice génère des effets positifs mesurables :

Développement des compétences sociales : apprentissage du vivre-ensemble, coopération

Continuité éducative : passerelle naturelle entre temps scolaire et périscolaire

Satisfaction des familles : reconnaissance de la qualité du service public municipal

Perspectives d'avenir :

Fort de cette reconnaissance par le SDJES, le service enfance de Cachan souhaite poursuivre cette dynamique d'innovation en développant des partenariats avec des acteurs éducatifs locaux et en renforçant la formation de nos équipes.

La déclaration de nos activités de pause méridienne auprès du SDJES marque une étape importante dans notre démarche d'innovation pédagogique. Elle témoigne de l'engagement de la ville de Cachan à offrir aux enfants de maternelle un environnement éducatif de qualité, respectueux de leurs rythmes et favorable à leur épanouissement.

Cette approche illustre notre vision d'un service public de l'enfance moderne, professionnel et bienveillant, qui place l'intérêt de l'enfant au cœur de toutes ses actions.

Conclusion :

Le bilan des actions valorise la prise en charge globale de l'enfant et le respect de son rythme avec ses spécificités. L'accompagnement de l'enfant dans sa globalité est un vrai levier de la réussite scolaire. Le partenariat permet d'inscrire l'enfant et sa famille dans un réseau de professionnels et de dispositifs spécifiques aux besoins de chacun.

Ce bilan conduit à maintenir aussi l'axe 3 « Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale » parce qu'il favorise l'inclusion et le développement de l'engagement des familles dans les apprentissages mais aussi les activités sportives, culturelles possibles pour les enfants.

4 Intentions éducatives du nouveau PEDT

4.1 Concertation auprès des enfants, des adolescents

4.1.1 Concertation auprès des adolescents du mois de janvier, au mois de février 2025

Les animateurs de l'espace jeunes ont animé une concertation auprès de 36 jeunes de 10 à 15 ans. Méthode : 5 tables rondes organisées sur 5 sujets : les loisirs, les réseaux sociaux, les addictions, le harcèlement, et s'engager à Cachan.

| Thèmes | Propositions des jeunes |
|------------------------|--|
| Les loisirs | Séjours avec l'espace jeunes Des veillées l'été dans le cadre des accueils à l'espace jeunes Escape game et parc d'attractions Participer à des événements sportifs aller voir des compétitions sportives Atelier cuisine Cinéma et activités artistiques (poterie) SPA et animaux, protection des animaux, visite de lieux d'accueil pour les animaux abandonnés et sensibilisation sur la protection animale |
| Réseaux sociaux | Proposer de la prévention avec des éléments positifs et négatifs des réseaux sociaux |

| | |
|---------------------------|--|
| | Attention au cyberharcèlement risque d'éloignement de la famille et des rencontres non souhaitées. Prévoir des temps d'échanges avec les animateurs et en particulier sur la façon dont on se fait où l'on laisse influencer. |
| Addictions | Des nouvelles problématiques comme les jeux d'argent sur des paris sportifs, jeux de casino. Demande de procédures pour demander de l'aide dans une situation d'addiction |
| Le harcèlement | Mots évoqués : Tristesse, cauchemar, manque de confiance en soi, isolement être rabaisé. Faire un concours d'affiche sur le Harcèlement |
| S'engager à Cachan | Un engagement pour nettoyer les parcs et jardins de la Ville « Pets-sitting » : promener les chiens des personnes âgées ou personnes momentanément invalides. Comptines populaires, cours de lecture pour les plus jeunes S'engager au Conseil des jeunes |

4.1.2 Concertation auprès des enfants des accueils de Loisirs du mois d'avril au mois de juin 2025.

(Voir dossier complet en annexe avec les éléments sur la méthodologie , l'analyse des résultats et les conclusions avec les documents graphiques.)

Cette consultation vise spécifiquement à explorer :

- **Leur ressenti** sur les accueils de loisirs existants
- **Leur vision** du centre de loisirs idéal, leur "centre de rêve"
- **Leurs idées créatives** sur ce qu'ils mettraient en place s'ils étaient animateurs
- **Leurs suggestions** pour améliorer l'offre périscolaire

Cette démarche participative permet d'intégrer authentiquement la voix des enfants dans l'élaboration des politiques éducatives locales et d'adapter l'offre d'accueil aux attentes réelles des jeunes usagers.

Outil développé : Un outil spécifique a été conçu et mis à disposition des équipes d'animation pour faciliter la mise en œuvre de cette enquête. Cet outil présente une approche différenciée selon les tranches d'âge.

1.1 Pour le public maternel (3-6 ans)

- **Support privilégié** : Expression par le dessin
- **Thématisques explorées** :
 - "Dessine ce que tu aimes dans ton centre de loisirs"

- "À quoi ressemblerait ton centre de rêve ?"
 - "Si tu étais animateur/animatrice, que ferais-tu avec les enfants ?"
- **Modalités** : Les enfants expriment leurs préférences, leurs émotions et leurs idées créatives à travers des créations graphiques accompagnées d'échanges oraux avec l'animateur pour expliciter leurs dessins.

2.1 Pour le public élémentaire (6-11 ans)

Support privilégié : Questionnaire adapté à leur niveau de lecture et d'écriture

Thématiques explorées :

Évaluation des activités actuelles et des espaces

Description détaillée de leur centre de loisirs idéal

Propositions d'activités qu'ils organiseraient en tant qu'animateurs

Suggestions d'amélioration concrètes

Complément : Possibilité d'expression par le dessin pour illustrer leurs idées

Modalités : Questions ouvertes et fermées alternant avec des espaces d'expression libre, permettant une approche mixte écrit/visuel

3.1 Exploitation des résultats

- Analyse qualitative des dessins et expressions libres sur le "centre de rêve"
- Identification des activités plébiscitées et des améliorations souhaitées
- Recueil des idées créatives des enfants en position d'animateurs
- Synthèse des besoins identifiés par tranche d'âge
- **Intégration des résultats dans l'élaboration du nouveau PEDT** pour une prise en compte effective de la parole enfantine dans les orientations éducatives territoriales

Cette approche différenciée garantit une participation optimale de tous les enfants, quel que soit leur mode d'expression privilégié, et permet de recueillir des données riches et exploitables pour l'amélioration continue des services d'accueil de loisirs. Plus fondamentalement, cette démarche s'inscrit dans une logique de démocratie participative où la parole des enfants devient un élément structurant des politiques éducatives locales, contribuant ainsi à la co-construction d'un PEDT véritablement adapté aux besoins et aspirations des jeunes cachanais.

4.1 Vision des enfants pour leur futur accueil de loisirs à Cachan

Cette analyse s'appuie sur:

- les productions graphiques des enfants (dessins, panneaux, nuages de mots),
- une enquête participative menée auprès des enfants des accueils de loisirs à Cachan,
- une analyse des représentations, attentes et besoins exprimés par les enfants en lien avec leurs expériences de l'accueil de loisirs.

Une vision claire : un lieu joyeux, libre et bienveillant

Les enfants imaginent leur futur centre de loisirs comme un **espace de bonheur quotidien**, mêlant **joie, créativité, liberté de choix et exploration du monde**. Pour eux, le centre doit être **à leur image**: vivant, amusant, accueillant, coloré et profondément humain.

| Les grands piliers qui ressortent de leurs attentes | |
|---|--|
| Des espaces pensés pour eux, adaptés et différenciés | <p>Salle créative : Remplie de couleurs, peintures, matériaux variés (pâte à modeler, bois, carton...), pour inventer, coller, dessiner, construire et s'exprimer librement.</p> <p>Coin calme : lecture, rêve, écoute d'histoires, avec coussins, tentes, petites lumières et ambiance cocooning.</p> <p>Bibliothèque vivante : BD, albums, contes, documentaires illustrés, et coin lecture interactif.</p> <p>Extérieur végétalisé : arbres, potager, jeux d'eau, structures d'aventure, cabanes, et espaces pour courir, grimper et jouer en sécurité.</p> |
| Une alimentation participative et savoureuse | <p>Repas équilibrés mais ludiques: plats faits maison, menus du monde, fruits frais, option végétarienne.</p> <p>Implication des enfants: expression de leurs souhaits, participation à la cuisine, journées thématiques.</p> |
| Des activités variées, ludiques et ouvertes à tous | <p>Ateliers: déguisements, cuisine, spectacles, invention de jeux.</p> <p>Activités sportives accessibles: paniers de basket à bonne hauteur, jeux collectifs variés.</p> <p>Créations: marionnettes, jeux en bois, cabanes miniatures.</p> |
| Une liberté de choix dans les activités | <p>Liberté de choisir ses activités selon ses envies, son humeur ou son énergie.</p> <p>Liberté de choisir ses activités selon ses envies, Alternance entre dynamique et calme, dans le respect du rythme de chacun.</p> |

| | |
|--|--|
| Un environnement bienveillant et sécurisé | Adultes à l'écoute, favorisant la coopération et l'autonomie. Un cadre où l'on se sent libre sans être livré à soi-même. |
| Un lieu d'écoute et de co-construction | Les enfants comme acteurs: idées affichées, participation aux projets. Implication dans les décisions : activités, règles de vie, aménagements. |

4.1.3 Concertation des parents d'élèves et des acteurs et partenaires du territoire.

Réunions d'échanges sur le thème de la parentalité animées par la Directrice de l'action éducative en présence : des représentants des parents d'élèves, des responsables et coordonnateurs Enfance, de la coordonnatrice Petite enfance et des directeurs de CSC.

Objectif des rencontres, faire un bilan des actions du PEDT et solliciter les parents et partenaires sur les évolutions et nouvelles attentes. (3 rencontres de mars à juin 2025)

Les points suivants ont été évoqués par les représentants des parents d'élèves :

L'importance d'une communication auprès de tous pour fédérer les parents autour des actions proposées :

- Les représentants de parents d'élèves indiquent que le meilleur canal de communication est celui de la direction des écoles.
- Comment toucher plus de pères ? Les accueils de loisirs précisent que les pères sont plus nombreux et plus présents aux réunions de parentalité proposées par les accueils de loisirs dans les écoles. Les parents précisent que les jeux partagés restent un bon médiateur pour faire participer le plus grand nombre.

L'entrée à la maternelle, les premiers pas vers l'école :

Les parents sont en demande d'un accompagnement plus fort pour l'entrée à la maternelle.

- Une quantité importante d'informations à gérer entre l'école, le centre de loisirs, la restauration sur les réservations, et la nouvelle organisation.
- Proposition de rencontres dans les écoles des professionnels autour de l'enfant au mois de juin.
- Le partage et les limites entre les missions des animateurs et des équipes enseignantes parfois pas claire pour les parents

Propositions de thèmes pour les rencontres « parentalité »

- Favoriser les activités parents-enfants avec des jeux, ou du sport
- Exemple de la journée jeux mathématiques dans la classe qui fonctionne très bien.
- Proposition d'organiser des olympiades avec les accueils de loisirs
- Séance ciné débat mais ce modèle peut être complexe pour des familles avec la prise de parole en public.
- Séance à la piscine avec les parents. Les accueils de loisirs précisent que les créneaux de la piscine ne sont pas adaptés aux besoins de l'enfant sur les temps extrascolaires.
- Proposition de faire une soirée rencontres accueils de loisirs écoles parents et enfants en fin d'année (décembre)

Relation des fratries et le harcèlement

➤ Demande d'échanges et de partage autour des relations dans la fratrie

Trouver un court métrage ou illustrations sur les relations dans les fratries Les parents d'élèves précisent que des problématiques se partagent facilement chez les plus jeunes mais plus difficiles sur le niveau élémentaire. (Coucher, hygiène, conflits)

➤ Le harcèlement : Importance d'avoir le « aller vers », des orientations multiples avec des partenaires diversifiés. Ce n'est pas toujours facile d'aller vers l'éducation nationale, les parents sollicitent plusieurs possibilités d'orientation. L'APIC précise que le travail fait sur le questionnaire concernant le harcèlement a été un bon support mais après ces éléments, il y a une nécessité d'avoir des professionnels pour accompagner les adultes sur les problématiques de harcèlement.

Le harcèlement pourrait être un sujet dans les soirées parentalité ?

Bien déterminer le harcèlement /vers qui ? dans quel cadre ?

Importance d'avoir le retour sur le harcèlement pour les parents de ce que les enfants apprennent à l'école. Réfléchir aux actions sur site.

Ces rencontres avec les représentants des parents d'élèves de Pont Royal, l'APIC et la FCPE a permis de faire un bilan sur les actions proposées par la Ville autour de la parentalité. Les représentants de parents d'élèves ont aussi évoqué des sujets peu traités comme la question autour de la fratrie. Ces éléments permettront de faire de nouvelles propositions.

4.1.4 Concertation avec les partenaires de la réussite scolaire

Réunion avec le service jeunesse (coordonnateur jeunesse), la référente famille des CSC, référence sociale scolaire du programme de réussite éducative, les représentants des collèges, la Directrice de l'Action éducative.

La Ville a été sollicitée pour faciliter la recherche **de stages des élèves de 3^{ème} et de 2^{nde}**. Cette activité est efficiente pour les élèves, le maintien de cette activité est sollicité par les collèges de la Ville. Ce dispositif est complété par les stages CAPACITY de l'AGAESC pour une orientation et aide à la rédaction d'un CV.

Le forum des métiers n'apportait pas satisfaction, le service jeunesse propose à la place 2 demi-journées d'ateliers sur la découverte des métiers. Les partenaires sont favorables à cette nouvelle proposition.

Les chantiers jeunes : la ville soutient financièrement des associations qui reversent aux jeunes participants au chantier (soit un financement de vacances soit une prime de participation). Les candidats des chantiers jeunes sont recrutés soit par le Programme de réussite éducative en lien avec les établissements scolaires, soit par les partenaires (Bayeurs sociaux, équipes de prévention).

Accompagnement des élèves dans les CLAS : Partenariat avec les écoles et le PRE pour l'accompagnement scolaire des élèves dans les quartiers de la Plaine, de la Cité Jardin et du centre-ville. Dans ce dispositif un contrat est passé entre les parents, la structure pour l'engagement de cet accompagnement de manière assidue.

Le Programme de Réussite éducative est un dispositif très actif et reconnu sur le territoire de Cachan.

Les directeurs des collèges expriment la problématique de santé mentale chez les jeunes avec des fragilités et mal-être perçus chez les adolescents. Un manque de confiance en soi fort et des enfants en réelle souffrance psychologique. Une problématique qui augmente chez les adolescents qui n'est plus marginale. Une demande d'aide des établissements de nouveaux dispositifs est sollicitée lors de ces rencontres.

4.1.5 Les instances de concertation permanentes : lieux d'échanges et de validations des projets autour des enfants

Le Conseil Consultatif Educatif : Il se réunit au moins 3 fois par an, est composé de l'élu en charge des affaires scolaires, du périscolaire et de la restauration durable, de représentants de parents d'élèves (toutes les écoles sont représentées), de l'inspectrice de l'éducation nationale, de délégués départementaux de l'éducation nationale, de Directeurs d'école, d'enseignants et des responsables de service de la Ville (Enfance, restauration, affaires scolaire, directrice de l'action éducative) . Cette instance permet de présenter les nouveaux projets transversaux, concernant la vie des enfants sur le temps scolaire, périscolaires et extrascolaire. C'est une instance de régulation, d'information, et de concertation.

La réunion annuelle avec les directeurs : elle a lieu 1 fois par an en décembre et permet d'échanger sur les besoins des écoles et de valider les calendriers des sensibilisations proposées sur le temps scolaire. Les échanges permettent de faire évoluer les propositions et de connaître les besoins des élèves.

Les réunions parentalité des Centre sociaux culturels :

Les centres sociaux animent le réseaux parentalité sur le territoire : des réunions de concertation ont lieu en moyenne tous les deux mois, les partenaires se rencontrent, et peuvent communiquer sur les nouveaux dispositifs mis en place. C'est un lieu d'échanges et de connaissances des divers professionnels du territoire qui interviennent dans le soutien à la parentalité, Depuis, 2024, les CSC mettent en place le Forum de la parentalité qui proposent des conférences et espaces d'information pour les familles.

5 Axes de travail confirmés du PEDT

Fort des évaluations du PEDT 2014-2016, 2016-2018, 2019-2025 et du PEDT Plan mercredi 2018-2021, ce nouveau projet est articulé pour :

- Tenir compte de l'ensemble des temps de vie d'un enfant au cours de sa journée et de sa semaine ;
- Respecter chacun dans ses champs de compétences ;
- Instaurer les conditions d'une continuité d'accueil, globale, cohérente et partagée, au service de chaque enfant ;
- Mettre en cohérence et en lien les différents acteurs.

Les trois axes de travail communs aux acteurs du PEDT sont et demeurent :

- Axe 1 : Considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités et tendre à respecter son rythme
- Axe 2 : Favoriser les projets visant à développer la participation des enfants dans une dynamique de coopération
- Axe 3 : Encourager les projets qui s'inscrivent dans la réalité et la ressource territoriale.

Ces axes visent à donner aux enfants l'opportunité de découvrir et de pratiquer avec, autant que nécessaire, l'établissement et au besoin la formalisation de partenariats : théâtre, bibliothèques, piscine, acteurs sportifs etc.

Le P.E.D.T permet de formaliser cette démarche partenariale et évolutive pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité.

5.1 Objectifs renouvelés et étendus de la politique éducative

Les activités proposées au sein des temps périscolaires et extrascolaires seront diversifiées et adaptées à l'âge des différents publics, leur permettant de s'épanouir, d'affirmer leur personnalité, de découvrir, d'expérimenter, de partager, d'être valorisés, reconnus, tout en favorisant la nécessaire part de rêve, de plaisir, de joie, de rire, inhérente à un temps de loisirs.

Ces propositions devront, dans un esprit ludique, permettre à l'enfant :

- L'intégration dans un espace de vie collectif où il tisse des liens avec les autres, où les conflits sont régulés et apaisés, où il est intégré dans un groupe et respecté ;
- Le développement de son inventivité, de ses aptitudes logiques, en passant par la pratique de jeux à la fois collectifs et individuels ;
- La connaissance et la maîtrise de son corps par le biais d'activités physiques et sportives ;
- Le développement de sa créativité et de sa sensibilité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles ;
- L'apprentissage de l'autonomie étape par étape ;
- L'épanouissement de sa personnalité, le développement de sa capacité de jugement et de son sens critique.

5.2 De nouvelles orientations le PEDT 2026-2028 :

Le nouveau PEDT prend en compte la tranche d'âge de 0 à 18 ans. Des actions sont menées en continuité avec les crèches et le service jeunesse, c'est pourquoi la Ville a étendu la tranche d'âge du PEDT.

Ces éléments d'analyse de la situation des familles à Cachan nous ont permis de projeter et cibler les actions en réponse aux nouveaux besoins des habitants avec notamment :

- La pérennisation du club des explorateurs et des séjours-colos apprenantes de 5 jours et facilitant la participation de tous et la mixité ;
- Le soutien des élèves dans la recherche de leur stage de 3^{ème} et de 2nd.
- L'accueil en demi-journée le mercredi après-midi pour répondre aux besoins des familles
- Le remplacement de l'aide de rentrée scolaire attribuée aux tranches de quotient familial de 0 à 4 à la distribution d'un kit de fournitures scolaires pour tous les élèves en élémentaire pour favoriser l'équité.
- Le programme de réussite éducative continue de se déployer et de s'enrichir de nouvelles actions et développe des actions de prévention précoce auprès des élèves de maternelle en partenariat avec les directeurs des écoles de la Plaine, du quartier cité jardin et de pont royal.
- Le déploiement des actions de soutien à la parentalité (ouverture sur d'autres écoles et propositions de nouveaux thèmes)
- Le développement des actions autour de la gestion durable et l'intelligence biologique
- La pérennité des actions du réseau culture de la Ville animées autour du Théâtre, Cinéma, du service culturel et les médiathèques de la Ville
- Le service des sports est aussi un partenaire fort avec l'école des sports et découverte le mercredi matin et aussi la mise en place du « savoir rouler » auprès des CM1. Une composante sportive complémentaire du savoir nager avec l'accès au Bassin nautique aux écoles de la Ville.
- Les Centres sociaux culturels au-delà de leurs prestations habituelles dans le cadre de l'animation du réseau parentalité animent et gèrent la mise en œuvre et l'animation une fois par an du forum de la parentalité

Ces orientations sont en lien avec l'évolution des besoins sur le territoire et l'analyse des dispositifs existants.

Les axes du PEDT orientés vers la coéducation ont permis de construire un réseau de partenaires de développer des actions autour de l'aide à la parentalité et de l'inclusion des plus fragiles. Cet objectif est soutenu par un partenariat construit entre les services de la collectivité, la communauté éducative, le CCAS (avec la référente sociale scolaire et la chargée de la mission handicap) et le réseau parentalité, ainsi que les actions du Programme de réussite éducative en lien avec l'éducation nationale.

5.2.1 Posture éducative de l'adulte

Dans tous les temps de vie de l'enfant, l'adulte est un référent constant pour l'enfant et il a un rôle primordial. Son attitude et son comportement font partie intrinsèque de son rôle éducatif. Il doit surveiller son langage, son attitude, enrichir ses pratiques par le biais d'une formation permanente.

Il doit accompagner l'enfant dans chaque étape de son accession à l'autonomie. Il doit l'écouter, l'accepter, l'accompagner, l'orienter pour qu'il se construise dans un environnement culturel et social propice. Il veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Il participe à la transmission des valeurs et à la construction des repères chez l'enfant en veillant au bon respect de la vie collective.

Il reste vigilant à une alternance des temps d'activités et de repos adaptés, au rythme biologique des différents publics.

L'adulte ne doit pas considérer l'activité comme « occupationnelle » dans laquelle l'intervention de l'enfant ou du jeune se résume au choix dans un catalogue et à l'exécution de gestes stéréotypés ; mais comme un moment éducatif qui apporte plaisir et compétence. La vie quotidienne hors temps d'activité est également travaillée et pensée (repos, repas, jeu en autonomie, déplacements, etc...).

L'ensemble des adultes fait partie de « l'équipe éducative » au sens large.

Sur chaque site partagé, les règles de vie sont partagées avec toute la vigilance nécessaire pour le respect de ces règles, ainsi que le respect des autres.

Les deux directeurs(trices), école et accueils de loisirs, organisent un partenariat quotidien au sein de l'établissement par :

- Des échanges et points informels : transitions, listings, absences et informations diverses
- Des réunions thématiques : équipes éducatives, fête d'école, rencontre avec une famille

Ces rencontres permettent de déterminer des axes de travail communs, et plus particulièrement :

- Le langage,
- Le respect des règles, le respect des autres,
- Les transitions et articulations entre les différents acteurs,
- La gestion et l'utilisation des salles communes.

Les services de la ville recherchent la stabilité et la permanence des équipes sur les temps périscolaires et extrascolaires lorsque cela s'avère pertinent ; pour cela plusieurs outils sont utilisés :

- les conditions réglementaires de qualification lors de la construction des équipes
- les évaluations et compétences professionnelles de l'agent
- la contractualisation des agents
- le financement de formations
- la notion de référent lors des temps extrascolaires et/ou transfert sur d'autres sites.
- **le positionnement de directeur adjoint sur les sites pour favoriser l'accompagnement des animateurs et faciliter le lien avec les familles**

**PEDT / AXE 1 / CONSIDERER L'ENFANT DANS SA GLOBALITE, AVEC SES SPECIFICITES
ET TENDRE A RESPECTER SON RYTHME**

| | |
|---------------------------------------|--|
| OBJECTIF | Développer la cohérence éducative, construire la coéducation |
| LA COMMANDE DE L'EXECUTIF TERRITORIAL | <ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les postures et les finalités éducatives entre tous les acteurs • Structurer et outiller les partenariats ville, éducation nationale, associations, institutions • Articuler et rendre lisibles les offres périscolaires et extra scolaires. |
| POUR QUI | Pour tous les enfants de 3 à 12 ans |
| ACTIONS PROPOSITION | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire évoluer les modalités d'inscription pour mieux répondre aux besoins des familles ➤ Répondre aux appels à projets qui participent à construire la coéducation ➤ Proposer des modalités d'apprentissages diversifiées (vacances apprenantes, les explorateurs) |
| IMPACT | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'égalité des chances • Promouvoir la réussite l'épanouissement et la réussite des enfants dans un parcours éducatif cohérent |
| Charte mercredi | Plan Des accueils qui évoluent en fonction des besoins des familles pour une meilleure articulation entre les activités périscolaires et les activités en famille. La Ville propose une organisation qui préserve le rythme de l'enfant et qui lui permet de participer aux activités proposées en libre choix ou en |

co-construction. L'objectif est d'éviter des emplois du temps trop découpés anxiogènes pour les enfants.

La Ville propose aussi, une tarification en étant soucieuse d'une politique tarifaire juste et équitable tournée vers les familles les plus défavorisées pour leur permettre l'accès aux services proposés. En 2024, lors de l'augmentation des tarifs de restauration des accueils de loisirs, il a été proposé une augmentation de 1 à 7% à partir de la tranche 3 du quotient familial. Les 2 premières tranches n'ont pas été concernées par cette augmentation.

Une information sur le site de la Ville des règlements de fonctionnement, des tarifs et du PEDT, sont accessibles à tous, complétée par le guide de l'enfance distribué chaque année à la rentrée à tous les enfants scolarisés.

| ACTIONS PROPOSEES | Tranche d'âge ciblée | Actions renouvelées | Actions nouvelles | CRITERES D'EVALUATIONS |
|---|-----------------------------|--|--|--|
| Les vacances apprenantes au Château de Bussy le Repos | 3-15 ans | 1 séjour ados et 4 séjours pour les maternelles et élémentaires qui fréquentent les accueils de loisirs sur l'année scolaire. Propositions pédagogiques faites en fonctions des âges orientées sur la richesse du territoire (ferme pédagogique, équitation, pêche, baignade, une nuit de camping) | | Nombres d'enfants /quartier Diversités des actions proposées Nombres de séjours proposés |
| Le club des explorateurs | 6-11 ans | Proposer une alternative sur le temps de l'étude pour les enfants qui n'ont pas assez de concentration pour une étude classique. Accompagnement pour mieux gérer le stress, les émotions et l'attention pour se préparer à une étude dirigée classique | | Nbre d'élèves inscrits Evaluation de la participation des familles dans le contrat de réussite des enfants Outils utilisés pour la gestion des émotions Nombre d'ateliers réalisés par les enfants : Production, représentations. |
| Evolutions des modalités d'accueil | 6-12 ans | | Proposition d'un accueil l'après-midi pour les élémentaires Faciliter les modalités d'inscription J-7 pour tous les accueils et la restauration. Proposer des activités sollicitées par les enfants pour favoriser l'autonomie et la socialisation | Nbre d'inscrits le mercredi après midi Diminuer les inscriptions non honorées Nbre de projets co-construits avec les enfants et la diversité des projets Nombre d'activités souhaitées par les enfants et réalisées. |
| La pause mérienne à la maternelle | 3-6 ans | Un accueil encadré avec des professionnels formés pour des activités proposées aux enfants en fonction de leur choix et du respect de leur | | Evaluer l'autonomie de l'enfant sa socialisation et son intégration dans un groupe. |

| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| | | rythme sur ce temps particulier entre deux temps de classe. | | Suivi du bien être des enfants et de l'adaptation à ses besoins |
|--|--|---|--|---|

PEDT / AXE 2 / FAVORISER LES PROJETS VISANT A DEVELOPPER LA PARTICIPATION DES ENFANTS DANS LA DYNAMIQUE DE COOPERATION

| | |
|---------------------------------------|---|
| OBJECTIF | Renforcer la continuité éducative de 0 à 18 ans sur l'ensemble du territoire |
| LA COMMANDE DE L'EXECUTIF TERRITORIAL | <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les transitions entre le milieu familial, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence • Créer les conditions de la participation de toutes les familles • Soutenir, accompagner les familles et les enfants en difficultés. • Valoriser l'offre et la rendre plus lisible (portes ouvertes, temps forts) |
| POUR QUI | Pour tous les enfants de 0 à 18 ans |
| ACTIONS PROPOSITION | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien avec les familles (café des parents, rencontres sur tous les types d'accueil, portes ouvertes, temps forts) • Elaborer une stratégie transversale autour de la parentalité • Pérenniser les dispositifs d'inclusion pour les enfants porteurs de handicap. • Evaluer l'offre en matière d'accompagnement à la scolarité, la cohérence et la complémentarité des différents dispositifs existants et utiliser les ressources du • Lutter contre la fracture et pour l'inclusion numérique |
| IMPACT | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'égalité des chances • Soutenir le plus fragiles, inclusion des enfants porteurs de handicap |
| La charte plan mercredi | <p>L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants :</p> <p>Un engagement fort pour les enfants en situation de handicap sur les temps d'accueil périscolaires et extrascolaire.</p> <p>Un programme de réussite éducative partenaire des équipes éducatives et enseignantes pour une prise en charge pour tous et un regard pluridisciplinaire pour mieux accompagner sur tous les temps.</p> <p>Des actions autour de la parentalité pour promouvoir les rencontres avec les parents éloignés des organisations de l'éducation.</p> <p>Pour lutter contre la fracture numérique, la Ville propose des outils</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>informatiques performants dans les classes ENI dans les classes d'élémentaires, des salles informatiques rénovées et l'achat d'un ENT dans le regroupement de commande de l'académie de Créteil pour toutes les écoles municipales maternelles et élémentaires.</p> |
|--|--|

| ACTIONS PROPOSEES | Tranche d'âge ciblée | Actions renouvelées | Actions nouvelles | Critères d'évaluation |
|---|----------------------------|---|---|---|
| Passerelles crèches et éducation nationale | 0-3 ans | Visites des écoles avec les futurs écoliers | | Nombre de visites et nombres d'enfants concernés. |
| Actions parentalité à la crèche | 0-3 ans | Café des parents | Ateliers créatifs avec les parents sur les temps d'accueil | Sujets et thèmes abordés |
| Mieux préparer les parents à l'entrée à l'école maternelle | 2-3 ans | | Réunions de rentrée partagées éducation nationale et accueil de loisirs. Création d'une plaque avec mes représentants de parents d'élèves existants dans les écoles de la Ville pour avoir un contact parent. | Nbre de réunions partagées. Evaluer la meilleure compréhension par les familles des organisations à l'école et autour de l'école |
| Réunions parentalité des AESH et école à Paul Doumer maternelle et La Plaine maternel 1 fois/trimestre le vendredi soir | 3-12 ans | Actions « parentalité » organisées par les ALSH après l'école | Etendre à d'autres écoles Belle Image maternelle en perspective pour le prochain PEDT | Nbre de parents présents Thèmes abordés Nombre de sessions proposées |
| Parentalité autour d'un jardin pédagogique | 3- 6 ans niveau maternelle | | Création d'un jardin pédagogique à l'école maternelle de la Plaine avec les parents d'élèves. Ce jardin est entretenu par les parents hors temps scolaire, et est animé et suivi par les enseignantes de l'école. La Ville a organisé le partage des temps avec la signature d'une charte entre tous les partenaires. Espaces partagés entre les familles, l'éducation nationale et les services de la Ville autour d'un projet d'un jardin partagé | Evaluation de la continuité de l'entretien Formations suivies avec l'équipe enseignante. Evaluer l'impact sur la participation des parents dans l'école. |

| Objectif de respect de la biodiversité | | | | |
|--|------------|---|---|--|
| Accueil des enfants en Situation de handicap | 0-12 ans | Modalités d'accueil avec procédures d'accueil spécialisé en lien avec le service handicap et le PRE | | <p>Nbre d'enfants en situation de handicap accueillis en périscolaires et extrascolaires</p> <p>Evaluations « des espaces calmes » pour les enfants en accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires. (évaluation des émotions, la baisse de l'agressivité de l'émotivité, de l'angoisse)</p> <p>Nbre d'enfants inscrits aux séjours d'été de Bussy</p> <p>Nbre de réunions avec les partenaires pour préparer les accueils.</p> <p>Nbre de réunions avec les parents avant les accueils et pour évaluer l'accueil proposé (extension ou réduction en fonction des besoins de l'enfants)</p> |
| CLAS | 6 à 15 ans | | Accompagnements scolaires dans les centres sociaux de la ville. Dispositif CLAS | <p>Nombre d'enfants inscrits au CLAS</p> <p>Nombre d'enfants inscrits au CLAS orientés par le dispositif de réussite éducative.</p> <p>Evaluation de l'investissement de la famille et de l'autonomie de l'enfant sur le temps scolaire.</p> |
| Le club des explorateurs | 6-12 ans | Proposer une alternative sur le temps de l'étude pour les enfants qui | | <p>Nbre d'élèves inscrits</p> <p>Evaluation de la participation des familles dans le contrat de réussite des enfants</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|--|
| | | n'ont pas assez de concentration pour une étude classique. Accompagnement pour mieux gérer le stress, les émotions et l'attention pour se préparer à une étude dirigée classique | | Outils utilisés pour la gestion des émotions. Nombre d'ateliers réalisés par les enfants : Production, représentations. |
| Ecole des découvertes | Niveau CM2 | Séjours de classes de découvertes de 7 jours à Bussy proposés aux classes de CM2 de la Ville ; | | % d'enfants scolarisés en CM2 et partis en classes de découvertes. Activités proposées sur le séjour et apprentissages et découvertes visées. (Environnement, découverte du territoire |
| Achat d'un espace de travail pour toutes les écoles municipales en lien avec l'académie de Créteil | De 3 à 11 ans et pour tous les parents d'élèves | | Mise en place des ENT à la rentrée 2025-2026 dans les écoles maternelles et élémentaires | Evaluation de l'utilisation par les écoles, et les parents d'élèves en lien avec les directeurs des écoles et la référente numérique de la circonscription. Evaluation de l'utilisation des espaces pédagogiques. |
| Prevention dans les classes ou à l'école | CM2 | Le Permis internet (Police nationale, municipale, enseignants et Ville) Prevention égalité filles et garçons | | Nbre de classes sensibilisées et Nbre d'élèves Description des partenaires |

| | | | | |
|--|-----|--|--|--|
| | CM1 | <p>Handi'class (sensibilisation au handicap)</p> <p>Prévention sur le harcèlement</p> <p>Permis piéton</p> | | <p>Nbre de classes sensibilisées et Nbres d'élèves</p> <p>Description des partenaires et outils de communication utilisés sur les ateliers.</p> |
|--|-----|--|--|--|

PEDT / AXE 3 / ENCOURAGER LES PROJETS QUI S'INSCRIVENT DANS LA REALITE ET LA RESSOURCE TERRITORIALE

| | |
|--|---|
| OBJECTIF | Favoriser les conditions de l'apprentissage et de la citoyenneté |
| LA COMMANDE DE L'EXECUTIF TERRITORIAL | <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir les enfants, les jeunes au monde et à sa compréhension, au fonctionnement des institutions acteurs • Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, de la démocratie, et de la mise en place de projet à intérêt collectif • Garantir à tous l'accès aux ressources éducatives du territoire. |
| POUR QUI | Pour tous les enfants de 0 à 18 ans |
| ACTIONS PROPOSITION | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'égalité filles-garçons et la lutte contre toutes les formes de discrimination • Agir contre les violences, le harcèlement ou le cyber-harcèlement • Développer l'offre éducative en lien avec l'environnement et le développement durable/ Valoriser la transition écologique • Poursuivre le développement de nos actions en matière d'insertion socio-professionnelle : forum des métiers de demain, stages, job d'été, insertion par le sport et la culture |
| IMPACT | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la citoyenneté et aux droits • Aider l'enfant à se construire en respectant les différences |
| Charte mercredi | Plan Mise en valeur des richesses du territoire avec la découverte des lieux culturels, sportifs et artistiques de la Ville. Découvertes des propositions du territoire sur le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, et durant les divers dispositifs comme le club des explorateurs et le programme de réussite éducative. Au-delà des espaces, les contenus sont préparés en lien avec les prestataires, les enseignants et les équipes d'animation. |

| ACTIONS PROPOSEES | Tranche d'âge ciblée | Actions renouvelées | Actions nouvelles | Critères d'évaluation |
|-----------------------------------|-----------------------------|--|--|--|
| Réseau culture | De 0 -15 ans | Proposer un parcours culturel et cohérent à tous les élèves cachanais Théâtre/cinéma/exposition, bibliothèque | | Fil rouge évaluation du thème choisi Nombre d'élèves touchés et d'enfants touchés/ activité sur le temps scolaire et périscolaire. Nombre d'enfants de 0-3 ans concernés et nombre de parents accompagnateurs. Fil conducteur de l'année (égalité filles garçons, environnement, harcèlement, découvertes du monde...) |
| Savoir rouler | Niveau CM1 | | Objectif du savoir rouler : <ul style="list-style-type: none"> • Devenir autonome à vélo • Pratiquer quotidiennement une activité physique • Se déplacer de manière écologique et économique • Partenaires service des sport, éducation nationale et UFOLEP | Nombre d'élèves qui participent au 3 niveaux (Apprentissage panneaux et connaissance du vélo, pratique sur piste et pratiques sur route) Nombre de classes mobilisées Evaluation du projet : Acquisition des élèves sur le parcours. |
| Animations avec les espaces verts | De 3-12 ans | | Proposées aux enfants et élèves des espaces des jardins pédagogiques dans les écoles et les accueils de loisirs. Participation des classes à la fête de la Nature Découvrir la faune du sol et appréhender des critères de détermination des espèces. Observation de la vie dans un composteur et l'intérêt d'un composteur Observation de la faune et de la flore Observation de pollinisation | Nbre de séances Acquisition sur la biodiversité, les paillis et leurs intérêts. (Jeux quizz) Nbre de plantations participatives Visites serres municipales Nbres de classes participants à la fête de la nature Type de sensibilisation (fabrication de la farine au pain, prévention des achats de vêtements éco responsables) |

| | | | | |
|--|---------------------------------------|--|---|---|
| Repas végétariens | 3-12 ans | Proposition de 2 repas végétariens dans les restaurants scolaires | | Ecart de fréquentation les jours végétariens et les jours non végétariens. Sensibilisation aux bienfaits de la consommation journalière des fruits et des légumes Création de recettes pour la réalisation de plats végétariens |
| Soutien à la recherche de stages (Espace jeunes, service jeunesse et éducation nationale, SCS) | 3ème et 2 ^{nde} 14-16 ans | | Soutenir les jeunes dans la recherche de stage avec la proposition d'employeurs favorables à l'accueil des jeunes et aide à l'élaboration d'un CV Espace Capacity des CSC pour l'aide à la rédaction d'un Cv et la recherche de stages | Nombre de jeunes aidés pour la recherche d'un stage Evaluation de la satisfaction des jeunes choix du stage. |
| Prévention | Niveau collège | | Prévention contre le mal-être psychologique au collège, ateliers d'échanges ouverts aux collégiens. Prévention contre le harcèlement création d'affiches et exposition avec les accueils de loisirs et l'espace jeune. | Nbres de participants Nbres d'ateliers Analyse qualitative (ressenti et retours des enfants et des jeunes) |
| Tri des déchets alimentaires | De 3 à 15 ans | Tri des biodéchets dans les restaurants scolaires Tri dans les classes avec des poubelles spécifiques pour le tri déchets et papier | | Pesées sur les restaurants Analyse de la quantité des déchets et des repas pour améliorer les plats servis. Prévention du tri par les jeunes du Conseil des jeunes sur de l'évènementiel |

| | | | | |
|-----------------|----------------|---|--|---|
| Chantier jeunes | De 14 à 18 ans | Proposer avec les bailleurs des chantiers jeunes avec l'inclusion des élèves décrocheurs. | | Nombre de chantiers proposés. Nombre de jeunes concernés. Type d'actions, écologie, peinture, fresques. |
|-----------------|----------------|---|--|---|

5.3 Orientations des établissements scolaires

A partir d'un diagnostic détaillé, le projet d'école est élaboré par l'équipe pédagogique animée et coordonnée par le/la directeur/trice d'école. Il définit des priorités en cohérence avec les textes officiels et les orientations académiques et départementales, et les caractéristiques spécifiques à l'école.

L'enseignement scolaire est réparti sur 8 demi-journées soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Circulaire éducation nationale rentrée 2025-2026 :

Tenir la promesse républicaine de l'École, élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous,

1-Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

2-Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

En s'appuyant sur la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

En luttant contre les discriminations, les inégalités territoriales et sociales et les inégalités de genre : les filles dans les parcours scientifiques ; label égalité filles-garçons

En promouvant une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité

3- Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble :

En veillant à la santé et au bien-être des élèves à la pratique sportive et physique de tous les élèves à l'usage raisonné du numérique à l'école et la sécurité et la protection de tous

Les axes du PEDT sont en cohérence avec la circulaire de rentrée 2025-2026 en particulier sur la réussite pour tous, la lutte contre les discriminations, les inégalités sociales et territoriales, l'inclusion et les actions menées pour l'épanouissement des enfants, des élèves et de leur famille. La Ville est engagée pour proposées des activités accessibles pour tous facilitant l'inclusion des familles les plus défavorisées.

6 Instances du Projet Educatif De Territoire : le Comité de pilotage

Composition :

- Elus municipaux
- Représentants des écoles (Directeurs et enseignants)
- Représentants Parents
- Représentants services municipaux (Services, Directeurs ALSH)
- Représentants Associations
- SDJES 94
- CAF 94
- IEN

Ce Comité de suivi qui réunit l'ensemble de la communauté éducative locale ainsi que les services de l'Etat, élabore, suit la mise en œuvre et évalue le PEDT. **Il se réunit une fois par an.**

Cette instance est complétée par les instances permanentes qui sont plus techniques et opérationnelles comme le Conseil Consultatif Educatif, le réseau parentalité et la réunion des directeurs d'école.

7 Evaluation

Composante incontournable de toute procédure territoriale, l'évaluation permet de définir en amont les modalités de validation, de vérifier l'adéquation aux objectifs, et de mesurer la pertinence d'un projet au regard des finalités de l'organisation choisie. Elle vérifie l'efficience de l'action et permet de modifier les actions menées en cours d'expérimentation puis à décider de leur pérennisation ou de leur restructuration.

La réflexion préalable (diagnostic) a permis de fixer des objectifs clairs et de les partager. Ils sont les bases sur lesquelles repose l'évaluation tout au long de la vie du projet.

Pour ce faire un certain nombre d'indicateurs sont identifiés. Les enfants, les familles, les acteurs éducatifs, les enseignants, les élus participeront à cette évaluation par consultations mais sans modalités prédéfinies au préalable : questionnaires, réunions, statistiques, études de cas réels.

Un travail sera mené afin de déterminer différents indicateurs :

- Suivi des inscriptions sur les différentes périodes afin d'évaluer les fluctuations des fréquentations et déterminer si le changement des horaires est un aspect qui a modifié les habitudes des familles.
- Assiduité des enfants sur les mercredis : la récurrence de fréquentation permet de caractériser les habitudes des familles sur les modes de garde. L'analyse par ALSH peut être croisée avec les Qf des familles.
- Niveau de satisfaction des enfants : A travers les bilans d'activités, d'animation, des projets, la présence des enfants sur les temps festifs des accueils, les retours formels ou informels des parents permettront de la mesurer de manière qualitative et quantitative.
- Niveau de satisfaction des représentants de parents d'élèves et de l'ensemble des parents : grâce à la qualité des échanges (Rencontres, Mails, courrier), l'association des parents et des parents d'élèves aux projets et actions du territoire.
- Niveau de satisfaction et de formation des agents : analyse quantitative et qualitative.
- Relation partenariale avec les Directions d'école et les enseignants
- Nombre d'enfants inscrits à l'étude, taux d'encadrement
- Les indicateurs plus ciblés sont indiqués dans les tableaux des actions.

8 Annexes :

- **La charte PEDT- Plan mercredi**
- **La concertation des enfants de maternelle et d'élémentaire, le dossier complet**



CHARTE DE QUALITÉ

Dans le cadre du Plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi intégrés dans un projet éducatif territorial doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS/PP) du département où ils sont organisés. Leur projet doit répondre aux critères suivants :

Définition et place des projets éducatifs et pédagogiques périscolaires mis en œuvre les mercredis

- Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le projet éducatif territorial et figure en annexe de ce dernier. L'élaboration d'un seul projet pour l'ensemble des accueils périscolaires, incluant tous les jours ouvrés de la semaine, est préférable.
- Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.
- La collectivité assure la bonne coordination du projet de l'accueil du mercredi avec le projet éducatif territorial et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité et la permanence de l'équipe le mercredi ainsi que sur l'ensemble des temps de loisirs périscolaires.

Dans les projets périscolaires mis en œuvre les mercredis seront recherchés :

- 1 La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant**
 - Mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
 - Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.
 - Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (notamment lien inter-directions), présentation du projet pédagogique périscolaire de l'année au conseil d'école, présentation du projet d'école à l'équipe d'animation. Mutualisation des locaux, du matériel pédagogique grâce à une charte d'utilisation et d'occupation.
 - Intégration de l'équipe d'animation aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.).

2 L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

- Inclusion des enfants en situation de handicap (assurer la continuité de l'encadrement des enfants en situation de handicap par les AESH, apporter les aménagements nécessaires, concevoir des activités accessibles).
- Développement de la mixité sociale.
- Gratuité ou tarification progressive.
- Mise en place d'une politique d'information des familles, notamment sur le site Internet de la collectivité (fonctionnement de l'accueil, tarification, règlement intérieur, programme d'activités et des sorties).

3 Mise en valeur de la richesse des territoires

- Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.
- Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques).
- Implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.).
- Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants : il établit des liens avec d'autres structures socioculturelles et sportives.

4 Le développement d'activités éducatives de qualité

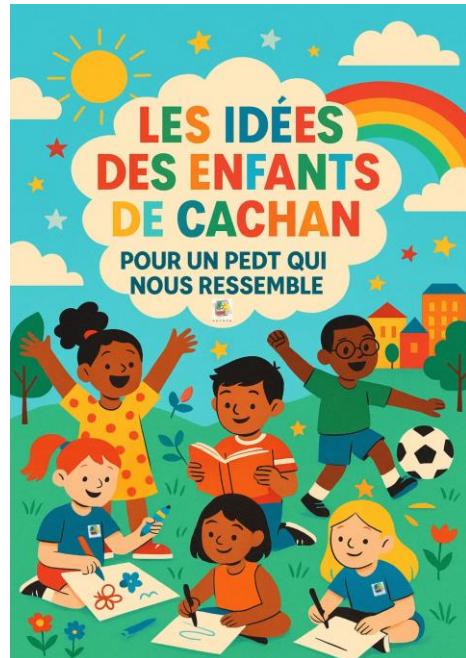
- Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.
- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.
- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.
- Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.).

La déclaration de l'accueil de loisirs périscolaire à la DDCS/PP du département où il se déroule, implique une vérification systématique de l'honorabilité de tous les intervenants ainsi qu'un contrôle régulier de l'accueil par les agents de l' État.

Le projet éducatif territorial, dans lequel est intégré le projet pédagogique de l'accueil du mercredi, est formalisé par la signature conjointe d'une convention entre le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), le préfet de département, le directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) et le/la directeur-trice de la CAF. Ce cadre contractuel permet l'évaluation initiale des critères qualitatifs nécessaires à la validation du projet.

Le suivi du projet éducatif territorial par les services de l'État et les Caf constitue une garantie de la bonne application de ces critères. Le projet éducatif territorial pourra être dénoncé si la collectivité signataire n'honore pas les engagements pris sur la base des critères listés ci-dessus.

Au moment de l'examen des projets éducatifs territoriaux, les services de l'État et les Caf tiendront compte de l'antériorité de la collectivité en matière d'organisation d'accueils de loisirs et de politiques éducatives locales, de ses ressources humaines et financières et de ses particularités sociogéographiques (degrés d'isolement et d'enclavement notamment) pour adapter le niveau d'exigence à la situation locale. Dans une logique d'accompagnement vers une démarche qualité, la satisfaction aux critères mentionnés ci-dessus pourra être appréciée de manière graduelle et progressive sur le modèle : « atteint/partiellement atteint/non atteint ». Cette lecture permettra de définir des objectifs avec les collectivités en fonction des possibles améliorations à apporter au moment de la validation du projet. Il ne s'agit pas nécessairement, pour les porteurs de projets, de répondre d'emblée et pleinement à tous les critères mais de tendre vers leur satisfaction globale à court ou moyen terme.



9

PEDT 2026-2029

Mode opératoire - Enquête auprès des enfants des accueils de loisirs de Cachan

Contexte et objectifs

L'enquête menée auprès des enfants fréquentant les accueils de loisirs de Cachan s'inscrit dans une démarche de co-construction du futur Projet Éducatif de Territoire (PEDT). L'objectif est de recueillir la parole des enfants pour mieux comprendre leur perception des accueils de loisirs actuels et leurs aspirations pour l'avenir.

Cette consultation vise spécifiquement à explorer :

- **Leur ressenti** sur les accueils de loisirs existants
- **Leur vision** du centre de loisirs idéal, leur "centre de rêve"
- **Leurs idées créatives** sur ce qu'ils mettraient en place s'ils étaient animateurs
- **Leurs suggestions** pour améliorer l'offre périscolaire

Cette démarche participative permet d'intégrer authentiquement la voix des enfants dans l'élaboration des politiques éducatives locales et d'adapter l'offre d'accueil aux attentes réelles des jeunes usagers.

Outil développé

Un outil spécifique a été conçu et mis à disposition des équipes d'animation pour faciliter la mise en œuvre de cette enquête. Cet outil présente une approche différenciée selon les tranches d'âge :

Pour le public maternel (3-6 ans)

- **Support privilégié** : Expression par le dessin
- **Thématisques explorées** :
 - "Dessine ce que tu aimes dans ton centre de loisirs"
 - "À quoi ressemblerait ton centre de rêve ?"
 - "Si tu étais animateur/animatrice, que ferais-tu avec les enfants ?"
- **Modalités** : Les enfants expriment leurs préférences, leurs émotions et leurs idées créatives à travers des créations graphiques accompagnées d'échanges oraux avec l'animateur pour expliciter leurs dessins

Pour le public élémentaire (6-11 ans)

- **Support privilégié** : Questionnaire adapté à leur niveau de lecture et d'écriture
- **Thématisques explorées** :
 - Évaluation des activités actuelles et des espaces
 - Description détaillée de leur centre de loisirs idéal
 - Propositions d'activités qu'ils organiseraient en tant qu'animateurs
 - Suggestions d'amélioration concrètes
- **Complément** : Possibilité d'expression par le dessin pour illustrer leurs idées
- **Modalités** : Questions ouvertes et fermées alternant avec des espaces d'expression libre, permettant une approche mixte écrit/visuel

Mise en œuvre pratique

Préparation

- Formation des équipes d'animation à l'utilisation de l'outil
- Adaptation du timing selon les groupes d'âge
- Préparation du matériel nécessaire (supports papier, crayons, feutres)

Déroulement

- Présentation ludique de la démarche aux enfants
- Explication de l'importance de leur participation
- Accompagnement individualisé selon les besoins
- Recueil des productions dans le respect de l'anonymat

Exploitation des résultats

- Analyse qualitative des dessins et expressions libres sur le "centre de rêve"
- Identification des activités plébiscitées et des améliorations souhaitées
- Recueil des idées créatives des enfants en position d'animateurs
- Synthèse des besoins identifiés par tranche d'âge
- **Intégration des résultats dans l'élaboration du nouveau PEDT** pour une prise en compte effective de la parole enfantine dans les orientations éducatives territoriales

Adaptabilité de l'outil

L'outil développé présente l'avantage d'être modulable selon :

- L'âge des participants
- Le contexte d'accueil (maternel/élémentaire)
- Les thématiques prioritaires identifiées par chaque structure
- Le niveau d'autonomie des groupes d'enfants

Cette approche différenciée garantit une participation optimale de tous les enfants, quel que soit leur mode d'expression privilégié, et permet de recueillir des données riches et exploitables pour l'amélioration continue des services d'accueil de loisirs. Plus fondamentalement, cette démarche s'inscrit dans une logique de démocratie participative où la parole des enfants devient un élément structurant des politiques éducatives locales, contribuant ainsi à la co-construction d'un PEDT véritablement adapté aux besoins et aspirations des jeunes cachanais.

9.1 Vision des enfants pour leur futur accueil de loisirs à Cachan

Cette analyse s'appuie sur :

- les productions graphiques des enfants (dessins, panneaux, nuages de mots),
- une enquête participative menée auprès des enfants des accueils de loisirs à Cachan,
- une analyse des représentations, attentes et besoins exprimés par les enfants en lien avec leurs expériences de l'accueil de loisirs.

9.1.1 Une vision claire : un lieu joyeux, libre et bienveillant

Les enfants imaginent leur futur centre de loisirs comme un **espace de bonheur quotidien**, mêlant **joie, créativité, liberté de choix et exploration du monde**. Pour eux, le centre doit être **à leur image** : vivant, amusant, accueillant, coloré et profondément humain.

9.1.2 Les grands piliers qui ressortent de leurs attentes :

- . Des espaces pensés pour eux, adaptés et différenciés
- **Salle créative**: remplie de couleurs, peintures, matériaux variés (pâte à modeler, bois, carton...), pour inventer, coller, dessiner, construire et s'exprimer librement.
- **Coin calme**: lecture, rêve, écoute d'histoires, avec coussins, tentes, petites lumières et ambiance cocooning.
- **Bibliothèque vivante** : BD, albums, contes, documentaires illustrés, et coin lecture interactif.
- **Extérieur végétalisé** : arbres, potager, jeux d'eau, structures d'aventure, cabanes, et espaces pour courir, grimper et jouer en sécurité.

Une alimentation participative et savoureuse

- **Repas équilibrés mais ludiques** : plats faits maison, menus du monde, fruits frais, options végétariennes.
- **Implication des enfants** : expression de leurs souhaits, participation à la cuisine, journées thématiques.

Des activités variées ludiques et ouvertes à tous

- **Ateliers** : déguisements, cuisine, spectacles, invention de jeux.
- **Activités sportives accessibles** : paniers de basket à bonne hauteur, jeux collectifs variés.
- **Créations** : marionnettes, jeux en bois, cabanes miniatures.

. Une liberté de choix DANS les activités

- Liberté de choisir ses activités selon ses envies, son humeur ou son énergie.
- Alternance entre dynamique et calme, dans le respect du rythme de chacun.

. Un environnement bienveillant et sécurisé

- Adultes à l'écoute, favorisant la coopération et l'autonomie.
- Un cadre où l'on se sent libre sans être livré à soi-même.

Un lieu d'écoute et de co-construction

- **Les enfants comme acteurs** : idées affichées, participation aux projets.
- **Implication dans les décisions** : activités, règles de vie, aménagements.

Analyse des souhaits des enfants pour le PEDT

Cohérence entre les aspirations des plus petits et des plus grands

Les dessins des enfants plus âgés **confirment et enrichissent** les souhaits exprimés par les maternelles, révélant une continuité dans les besoins éducatifs.

Espaces créatifs et artistiques renforcés

- Les ateliers créatifs souhaités par les maternelles (peinture, pâte à modeler) évoluent chez les plus grands vers des projets artistiques ambitieux : fresques murales, réalisations vidéo
- Le souhait de "fabriquer des marionnettes" des petits se transforme en projets de spectacles et performances chez les grands
- La continuité créative est claire : du "bricolage" des maternelles aux "projets de rêves" structurés des élémentaires

Évolution des besoins selon l'âge

Maternelles : Besoin de sécurité affective (coin calme, histoires, cadre rassurant) **Élémentaires** : Recherche d'autonomie créative et de projets collaboratifs (les mains colorées autour des projets collectifs)

Espaces extérieurs et bien-être

- L'envie de "cour-oasis" des petits se retrouve dans les dessins avec des éléments naturels (arc-en-ciel, soleil, fleurs)
- Les jeux d'eau souhaités par les maternelles correspondent aux activités de plein air dessinées par les plus grands

Participation et expression

Le texte souligne l'importance que "leur voix soit entendue" - cela se traduit dans les dessins par :

- Des projets participatifs explicites ("Le but c'est de participer")
- La représentation de projets personnalisés (chaque enfant a ses propres idées/ballons)
- L'importance du collectif (cercle de mains, projets de groupe)

Besoins transversaux identifiés

1. **Liberté de choix** : "chacun peut choisir ses activités" (maternelles) ↔ diversité des projets représentés (élémentaires)
2. **Joie et émerveillement** : "lieu magique qui fait rire et rêver" ↔ dessins colorés, arc-en-ciel, éléments festifs
3. **Découverte culturelle** : "plats du monde entier" (maternelles) ↔ projets vidéo et artistiques variés (élémentaires)
4. **Bien-être émotionnel** : espaces calmes pour les petits ↔ gestion des "Top/Flop" émotionnels chez les grands

Les dessins confirment que les enfants souhaitent un centre de loisirs qui soit véritablement "**leur lieu**", où ils peuvent grandir à leur rythme tout en développant leur créativité et leur autonomie.

Recommandations pour le PEDT

Cette analyse croisée suggère un PEDT qui propose :

- Une **progression pédagogique** des activités créatives simples vers des projets complexes
- Des **espaces modulables** qui s'adaptent aux différents âges
- Une **approche participative** renforcée où les enfants sont acteurs de leurs loisirs
- Un **continuum éducatif** qui respecte l'évolution des besoins de la maternelle à l'élémentaire

1. Adopter une approche véritablement participative

Principe fondamental : Faire des enfants les co-concepteurs de leur parcours éducatif

- **Instaurer des temps d'évaluation participative** réguliers ("Qu'est-ce qui vous fait rêver ?")
- **Développer des projets auto-générés** par les enfants (à l'image des "projets de rêves" dessinés)
- **Mettre en place des "boîtes à idées créatives"** permanentes

2. Structurer une progression pédagogique cohérente

De la maternelle à l'élémentaire : Un continuum d'apprentissage respectueux des étapes de développement

Maternelle (3-6 ans) :

- Espaces sensoriels et manipulatoires (pâte à modeler, peinture libre)
- Coins calmes et réconfortants pour l'autonomisation progressive
- Activités courtes et variées avec possibilité de "papillonnage"

Élémentaire (6-11 ans) :

- Projets collaboratifs à moyen terme (fresques, vidéos, spectacles)
- Ateliers de création numérique et audiovisuelle
- Responsabilisation dans la gestion de projets collectifs

3. Repenser l'aménagement des espaces

Espaces hybrides et modulables :

- **Zones de création évolutives** : du coin peinture maternelle à l'atelier vidéo élémentaire
- **Espaces extérieurs "oasis"** avec jardins pédagogiques, structures d'aventure, zones calmes
- **Lieux de convivialité intergénérationnels** pour favoriser l'entraide entre âges

Innovation spatiale :

- **"Salle des projets de rêves"** dédiée aux initiatives des enfants
- **Espaces de restitution** pour valoriser les créations (mini-cinéma, galerie d'exposition)
- **Coins "émotionnels"** pour la gestion des "tops et flops" du quotidien

4. Développer une pédagogie de projet innovante

Méthodologie :

- **Projets cycles courts/longs** adaptés aux capacités d'attention
- **Approche pluridisciplinaire** : un projet = plusieurs compétences (art + numérique + coopération)
- **Pédagogie du "faire ensemble"** inspirée des cercles de mains dessinés
- **Valorisation systématique** des réalisations (expositions, représentations)

Exemples concrets issus des dessins :

- Ateliers "Fresque collaborative" sur des thèmes choisis par les enfants
- "Festival du court-métrage des enfants" avec réalisation complète
- "Musée éphémère" créé et géré par les enfants

5. Intégrer le bien-être émotionnel

Approche holistique :

- **Temps d'expression émotionnelle** quotidiens (inspiration des "tops/flops")
- **Médiation par l'art** pour accompagner les difficultés
- **Espaces de décompression** et de régulation émotionnelle
- **Formation du personnel** à l'écoute active et à la bienveillance éducative

6. Renforcer les partenariats éducatifs

Cohérence du parcours :

- **Articulation école/accueil de loisirs** : projets passerelles avec les enseignants
- **Partenariats culturels locaux** : musées, associations artistiques, médiathèques
- **Implication des familles** dans les projets créatifs
- **Réseau avec d'autres centres** pour échanges de pratiques et projets communs

7. Prévoir des modalités d'évaluation adaptées

Indicateurs qualitatifs inspirés des souhaits des enfants :

- Degré de satisfaction et d'engagement des enfants dans les projets
- Nombre de projets auto-générés par les enfants
- Qualité des relations intergénérationnelles
- Evolution de l'autonomie créative et de la confiance en soi

Outils d'évaluation participative :

- Dessins-bilans réguliers comme celui analysé
- Interviews ludiques des enfants
- "Mur des réussites" co-géré par les enfants

8. Anticiper les besoins futurs

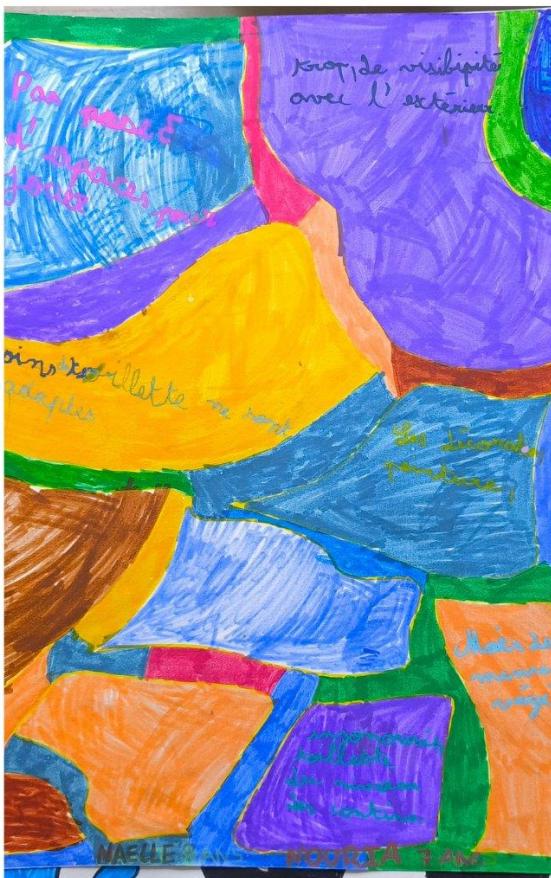
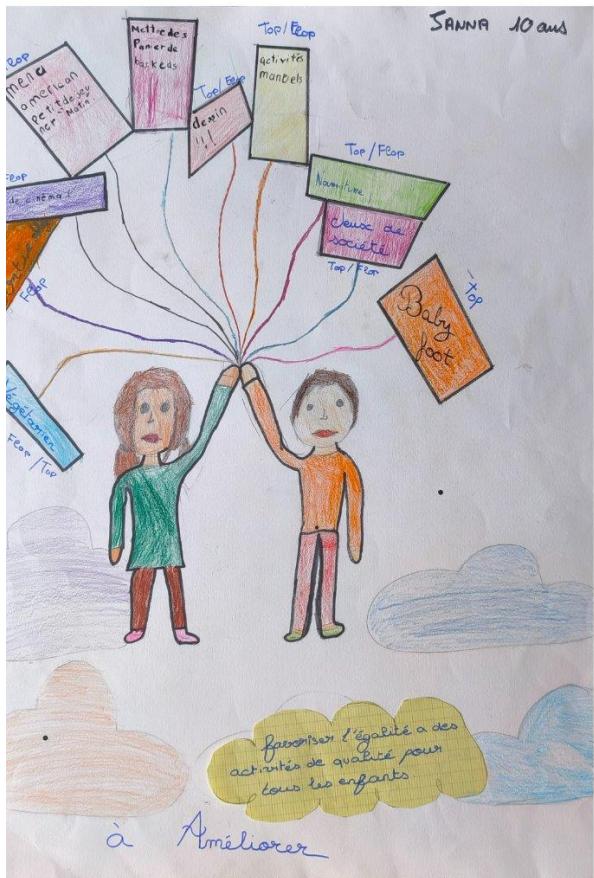
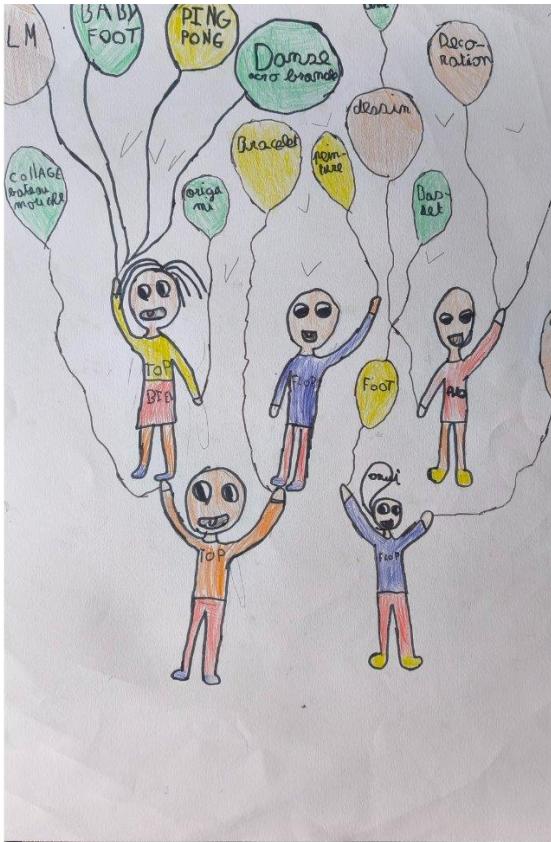
Vision prospective :

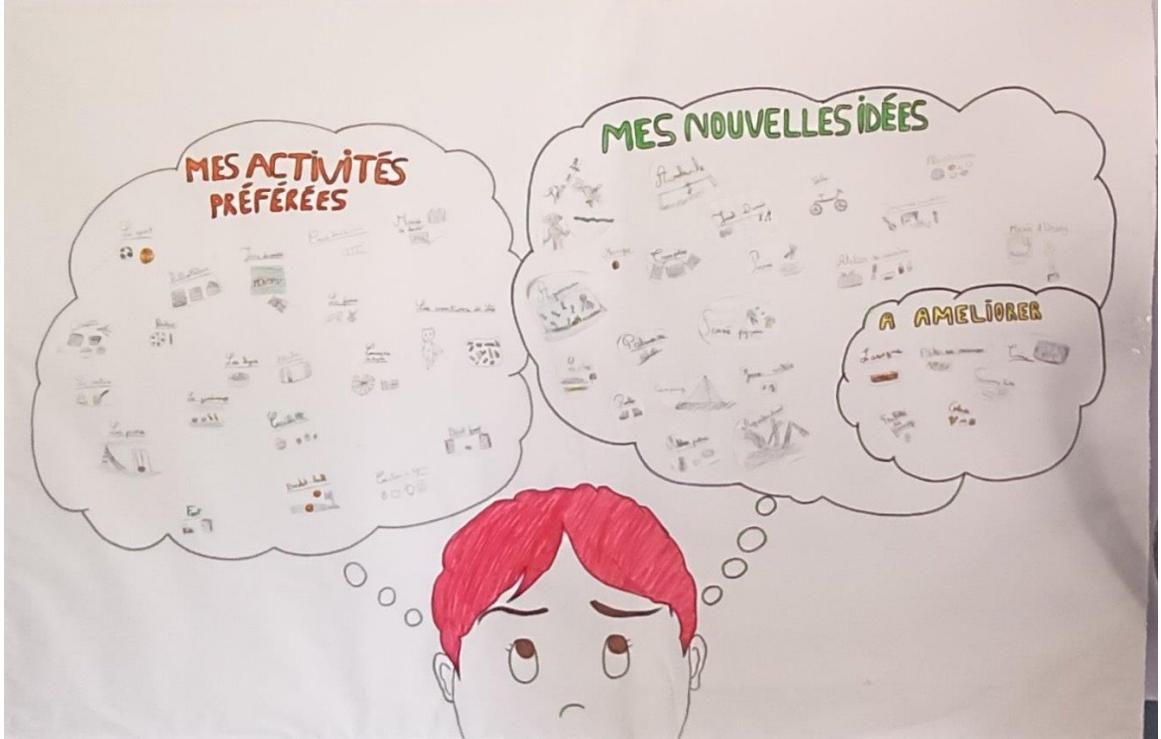
- **Intégration du numérique créatif** (réponse aux projets vidéo souhaités)
- **Développement durable** intégré aux projets (jardins, recyclage créatif)
- **Ouverture interculturelle** par les arts et la création
- **Préparation à la citoyenneté** par la participation active

Conclusion

Ce PEDT devrait incarner une "**pédagogie du rêve réalisable**" où les aspirations créatives des enfants deviennent le moteur d'un parcours éducatif innovant, bienveillant et émancipateur. L'objectif est de passer d'un accueil de loisirs "pour" les enfants à un centre "avec et par" les enfants, où leur voix devient le fil conducteur de l'action éducative.

Annexe : exemples de productions d'enfants.





PROJETS DE RÊVES:

1^{ER} PROJET
Vidéo

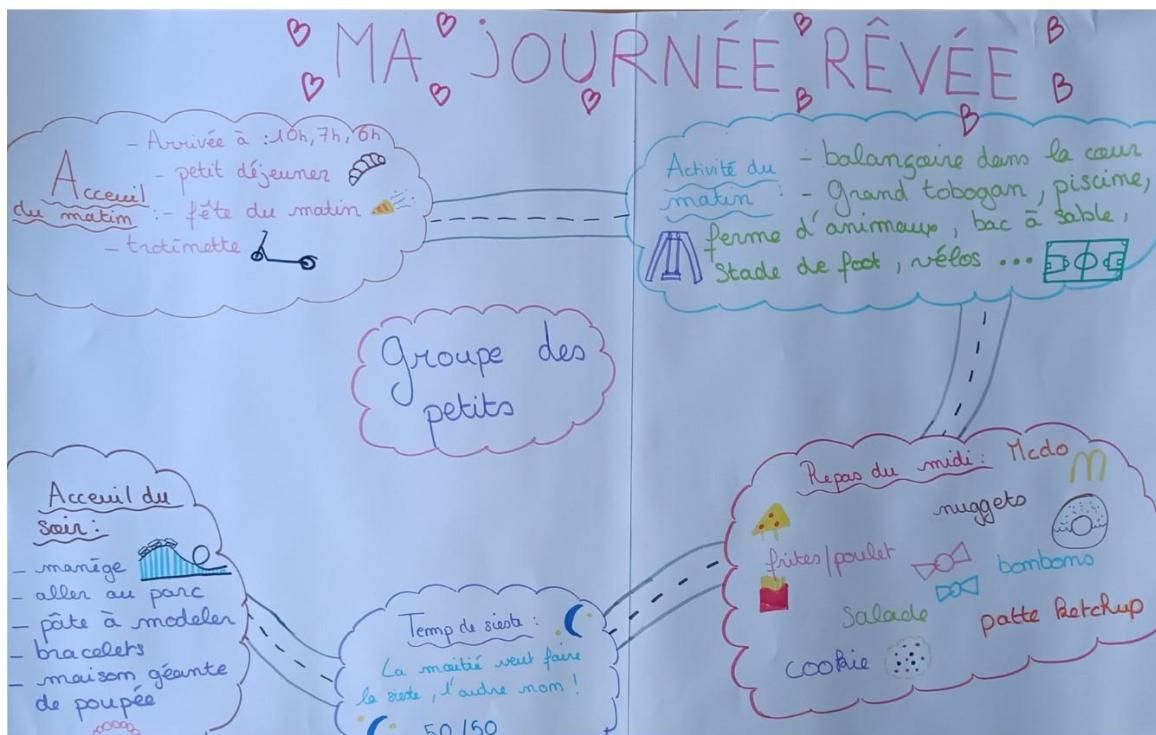
Acteur/Pitch
Enseignement
Formation
Vidéométrie/Diffusion

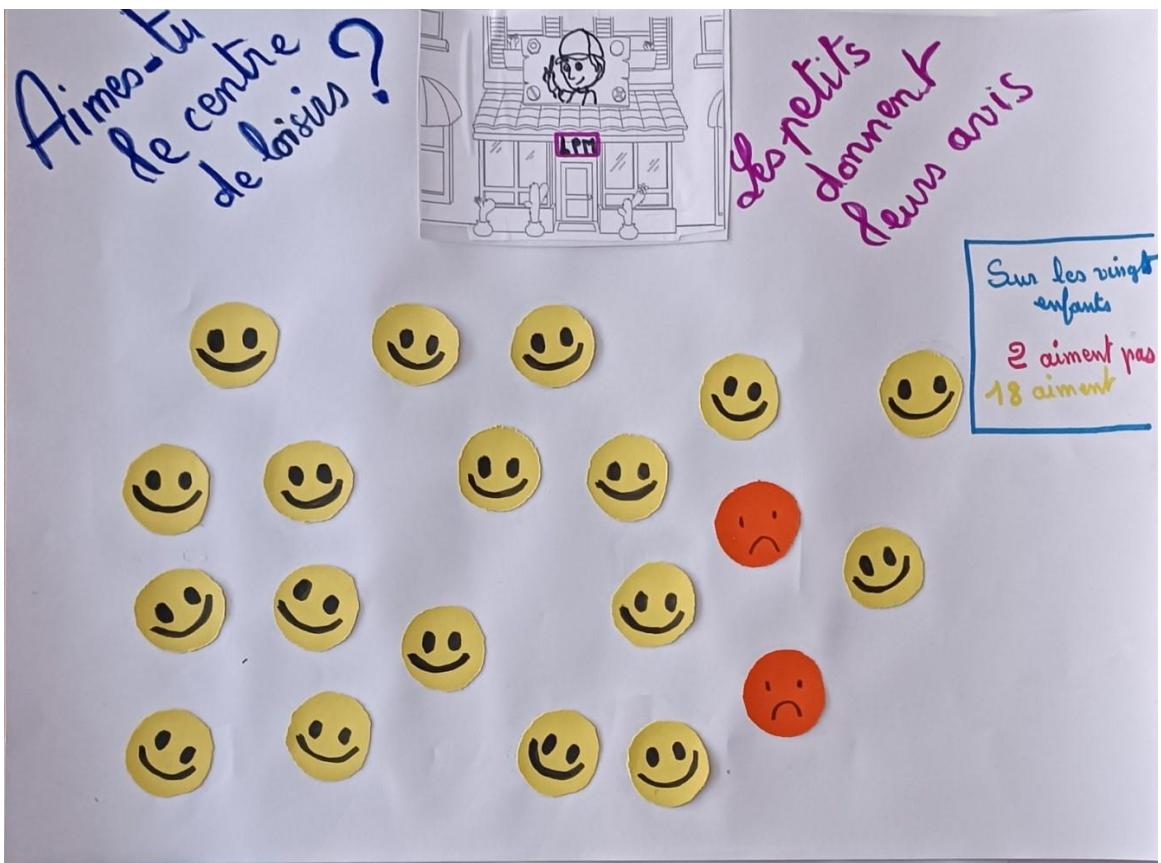
PAUL DOUMER ELEMENTAIRE

GABRIEL & MERWAN (G.M)

2^{EME} PROJET
FRESQUE MURALE

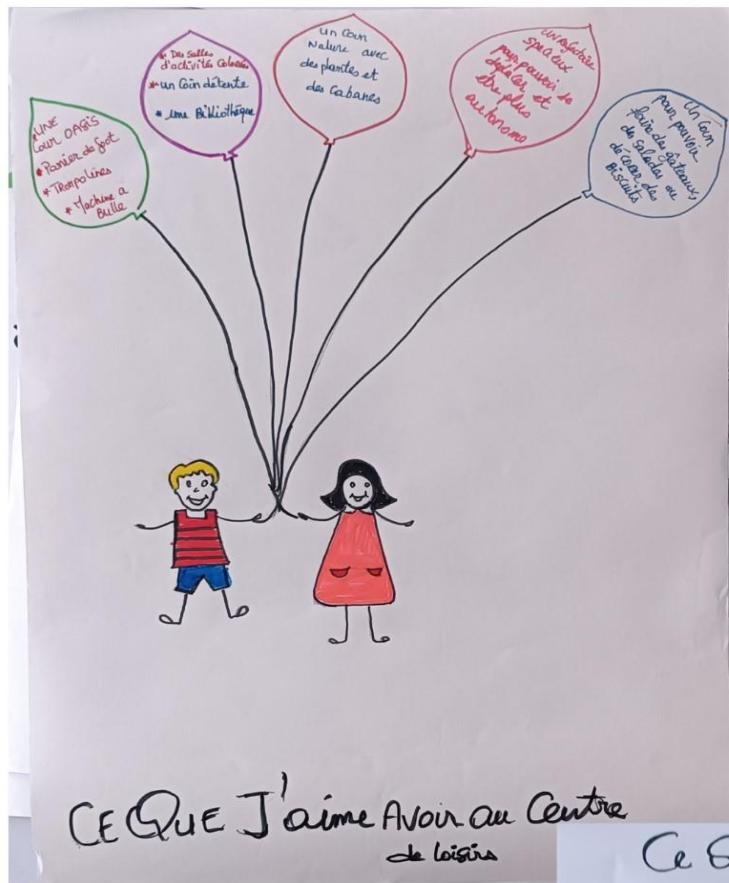
Se décliner sur 6 m² approx
pour le moquette et peindre la feuille
Renouveler le mur annuel
Dessiner avec les enfants
Bordure avec les bouteilles de plastique ou plastique recyclé pour enfants
Imprimer les messages







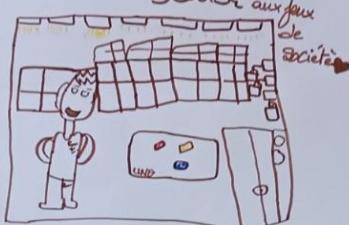




CE QUE J'aime Avoir au Centre de loisirs



Il me vient à la maternelle pour revoir mon ancien centre. Il s'amuse avec les enfants.



de *l'origine*
j'aime *Isaac* *Isaac*

Ce que je préfère à l'accueil
loisirs: "MATERNEILLE"

A colorful cartoon illustration of a character with purple hair and a yellow sun-like shape on their chest. The character is sitting at a small table, looking down at a book with the title "J'aime dessiner" on the cover. The character's name, "Timothée", is written above them in cursive.

Lidionice
Jaime Jouer



